

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**DU SERVICE COMMUN DE**  
**LA DOCUMENTATION**

***ANNÉE 2011***



*Série de photographies « Paysages simultanés » de Philippe Fabian*

Le bilan de l'année 2011 du Service commun de documentation, riche de ses vingt bibliothèques, témoigne de la vivacité d'une activité, celle de la documentation, au sein de l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense. Ce bilan rend compte de la variété des bibliothèques et de leur complémentarité.

Pour la bibliothèque universitaire tout d'abord, l'année a été marquée par de nombreux changements : dans ses espaces, avec la rénovation de la salle des sciences sociales, dans les services avec l'ouverture du prêt en magasin ou l'extension des horaires d'ouverture, la formation des usagers avec la mise en place d'un programme de formation de tous les étudiants en droit primo-entrants ou en matière d'offre documentaire avec l'achat de la première collection de livres électroniques.

Côté gestion, année préparatoire de l'université au passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), l'année 2011 a été celle du transfert de la gestion des personnels à l'université, de l'arrivée de SIFAC pour la gestion budgétaire ainsi que de la globalisation de la dotation budgétaire.

Pour les bibliothèques d'UFR, l'installation dans de nouveaux locaux des bibliothèques d'histoire et d'histoire de l'art contribuent à la modernisation de ces bibliothèques de proximité. La participation plus active du personnel de la B.U. au fonctionnement des BUFR participe de la volonté de renforcer le réseau dans le sens d'une plus grande cohérence.

Si les années précédentes, il subsistait des doutes sur les capacités du Service commun de documentation à se moderniser, l'année 2011 a permis de les lever. Les résultats prouvent qu'il existe une réelle volonté de l'ensemble du personnel de contribuer activement à la mise en place d'un service public de qualité, d'accompagner la rénovation des espaces et d'imaginer de nouveaux services pour les usagers. Certes, il reste beaucoup de chantiers à mener mais la dynamique est là, le professionnalisme et l'engagement du personnel également. Que chacun en soit remercié tout comme sont remerciés l'ensemble des contributeurs de ce rapport.

Evelyne DIECKHOFF,

Directrice

# Table des matières

## I. LES MOYENS

A. Les ressources humaines	p. 4
B. Le budget	p. 11
C. L'infrastructure	p. 15

## II. L'OFFRE DOCUMENTAIRE

p. 18

A. Les collections	p. 18
B. La documentation électronique et l'audiovisuel	p. 18
C. L'enrichissement des collections en 2011	p. 20
D. L'analyse des dépenses documentaires	p. 22
E. La mise à jour des collections : désherbage et dons	p. 22

## III. LES SERVICES AUX PUBLICS

p. 25

A. La fréquentation	p. 25
B. Le prêt et la communication	p. 27
C. Le prêt entre bibliothèques	p. 27
D. La consultation des ressources électroniques	p. 28
E. La formation des usagers	p. 29
F. L'évaluation des services	p. 31

## IV. LE RÉSEAU DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

p. 35

## V. PERSPECTIVES ET PROJETS

p. 39

A. La modernisation du portail documentaire	p. 39
B. La poursuite de la rénovation des espaces de la B.U.	p. 40
C. La modernisation du service de photocopies et d'impression	p. 42
D. L'amélioration des services aux usagers	p. 43

## ANNEXES

Organigramme	p. 45
Carte des BUFR	p. 46
Données chiffrées	p. 47
Chiffres clés	p. 58

# **I. LES MOYENS**

## **A. LES RESSOURCES HUMAINES**

Le Service Commun de Documentation a disposé en 2011 de 104 postes budgétaires contre 107 en 2010. La diminution de 3 emplois du service commun s'explique par le transfert d'activité vers les services centraux de l'université. En effet, dans le cadre du passage aux RCE en janvier 2011, l'audit des IGAENER a préconisé, entre autre, une restructuration des ressources humaines au sein de l'université dans le sens d'un regroupement au niveau central de tous les services de ressources humaines (SDRH) existant dans différentes composantes. Cela s'inscrit dans la continuité de la réorganisation générale de cette fonction qui avait commencé par le transfert des traitements des personnels en 2009. C'est ainsi qu'en septembre 2011, un poste de catégorie B et 2 postes de catégorie C ont été transférés au service des ressources humaines de l'Université. La restructuration générale des services concerne également le service informatique et de téléphonie puisque le poste dédié à la téléphonie du SCD a été transféré au centre de ressources informatiques (CRI) de l'université après le départ à la retraite en mars 2011 de l'agent qui s'occupait de ce secteur à la bibliothèque universitaire.

Les 104 postes budgétaires correspondent à un effectif de 118 personnes et 98, 23 ETP des 3 filières : bibliothèques, ITRF et ASU. Pour la filière '*Bibliothèque*', ces emplois se répartissent de la manière suivante : 36 magasiniers (catégorie C), 6 assistants de bibliothèque et 16 bibliothécaires adjoints spécialisés (catégorie B), 5 bibliothécaires, 13 conservateurs (catégorie A) et un conservateur général (A+), ce qui fait un total de 77 emplois de bibliothèque. Pour la filière '*ITRF*', 18 emplois budgétaires sont ouverts : 7 adjoints techniques et de formation (catégorie C), 7 techniciens (catégorie B) et 4 ingénieurs d'études (catégorie A). Dans la filière '*ASU*', 9 emplois se répartissent entre 7 adjoints administratifs (catégorie C), 1 secrétaire administrative et 1 conducteur auto.

### **1. LE PERSONNEL TITULAIRE**

#### **❖ L'évolution des tâches, des compétences et des carrières**

##### **La gestion administrative et financière**

Les changements intervenus au cours de l'année 2011 sont le reflet de la rapide évolution de l'organisation du travail et des tâches au sein de l'université : nécessité de mettre en place une nouvelle organisation en vue du passage aux RCE au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ou de disposer de nouvelles compétences souvent liées à la mise en œuvre de la modernisation des outils. Ce fut le cas pour les secteurs des ressources humaines et de la gestion budgétaire.

Comme nous l'avons vu, 3 emplois ont été déplacés, avec un certain nombre de fonctions, au SDRH de l'université. Toutefois, le SCD continue de gérer en propre un certain nombre d'actes de gestion individuelle et collective essentiellement dans le domaine du recrutement (titulaires et

contractuels), de l'évaluation, de la formation continue des agents et de l'organisation du temps de travail.

Dans le secteur de la gestion financière, l'année 2011 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau Système d'Information, Financier Analytique et Comptable (SIFAC) et la prise en main de l'outil et des procédures par le service composé d'un responsable de catégorie B et de trois gestionnaires de catégorie C. Le SCD gère l'intégralité des dépenses et des recettes, des missions, dispose d'une régie d'avances et de recettes et conserve au sein de ce bureau la maîtrise de l'émission des titres de recettes ainsi qu'un pôle facturier propre.

### **Le repyramidage des postes**

La politique en matière d'emplois s'inscrit dans une démarche d'adaptation à l'évolution des métiers. En 2011, le SCD a demandé le repyramidage de 3 emplois vacants (2 postes de magasiniers et un poste d'adjoint technique de recherche et formation) pour septembre 2012. La demande de transformation en un emploi de bibliothécaire assistant spécialisé et en deux emplois techniciens de recherche et de formation (un poste pour le service informatique et un pour les services administratifs) a reçu un accueil favorable au niveau des différentes instances de l'université et les postes ont été inscrits aux concours externes des filières concernées pour des affectations devant intervenir à l'automne 2012.

### **Une organisation basée sur le circuit du document**

Dans les départements gestionnaires de collections, le regroupement thématique en grands secteurs (Droit/Economie, Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales) mis en place en 2008/2009 a fait l'objet d'une modification. Les départements des Sciences sociales et des Sciences humaines ont été regroupés pour ne plus en former qu'un. Le regroupement de ces deux entités apparaît comme une solution satisfaisante pour un pilotage cohérent et conforme aux exigences d'amélioration des services aux publics et de rationalisation des tâches de traitement documentaire. Une réorganisation en pôles, et non plus en une multitude de sections, a accompagné ce regroupement. Les pôles suivent la logique de la chaîne documentaire : ***acquisitions, référencement et équipement***. Les personnels ont été affectés dans un des pôles en fonction de leurs compétences professionnelles après concertation individuelle avec chacun d'entre eux en vue de connaître, et de respecter dans la mesure du possible, leur préférence.

Les bénéfices d'une telle réorganisation, outre un pilotage plus cohérent et lisible, résident dans la ***mutualisation réelle des tâches de catalogage et d'équipement*** et dans une ***meilleure coopération au sein des équipes***. En outre cela a conduit à un traitement plus rapide des ouvrages et une productivité accrue du travail interne et a permis de dégager du temps pour l'accueil et les services au public. Le constat, cette année encore, d'une baisse du volume des acquisitions souligne l'intérêt de cette polarisation du travail qui permet d'adapter efficacement et de manière globale le temps de travail des équipes en fonction des flux d'ouvrages, de l'accueil des publics et des divers chantiers entrepris au sein de la bibliothèque.

## **La mobilité**

D'importants changements sont intervenus au cours de l'année 2011 soit en raison des demandes de mutation, de départ à la retraite ou de réussite aux concours. Ainsi au niveau de ***l'équipe d'encadrement***, deux conservateurs ont demandé leur mutation, un conservateur et un bibliothécaire ont fait valoir leur droit à la retraite et, pour des raisons de santé, une agrégée sur un poste de chef de département a été réintégrée dans son corps d'origine. A l'inverse, trois nouveaux conservateurs ont été accueillis au cours de l'année : deux conservateurs issus de l'ENSSIB et un ingénieur de recherche en détachement sur un poste de conservateur, chef du département des lettres.

Pour les autres catégories de personnel, outre le mouvement interne de transfert de certains postes vers le SDRH, plusieurs départs sont également à noter pour l'année 2011 : un bibliothécaire assistant spécialisé, deux magasiniers, un adjoint administratif et un adjoint technique. Ces départs sont pour la moitié d'entre eux liés à l'âge des agents puisqu'il s'agit de départs à la retraite.

Tous les postes non pourvus par du personnel titulaire ont été occupés par des agents contractuels.

## **2. LE PERSONNEL CONTRACTUEL**

*Un des objectifs énoncés lors du bilan d'activité 2010 concernait l'emploi contractuel et la nécessité d'en réduire le nombre ainsi que sa charge financière en répartissant mieux les attributions du personnel titulaire. Qu'il s'agisse de l'emploi sur postes vacants et rompus de temps partiels ou de l'emploi étudiant, le SCD a réussi à réduire cette charge tout en augmentant concomitamment l'activité et les horaires d'ouverture des bibliothèques.*

Le personnel contractuel, sur postes vacants, rompus de temps partiels ou moniteurs étudiants et tuteurs documentaires permettent au SCD de fonctionner de manière optimale : soit dans l'attente d'affectation de personnel titulaire, soit, en ce qui concerne les moniteurs et tuteurs, en appui au personnel titulaire pour des tâches de rangement, d'accueil ou de formation à la recherche documentaire.

Concernant les emplois délégués non pourvus par des titulaires, les rompus de temps partiels et les emplois sur ressources propres, le SCD a recruté 19 agents contractuels en 2011 pour 7,79 ETP, soit l'équivalent de 2 emplois en moins par rapport à 2010.

## Répartition par filière et catégorie des personnels contractuels en 2011

	Filière <i>Bibliothèque</i>	Filière <i>ITRF</i>
<b>Catégorie A</b>	1 conservateur	1 assistant ingénieur
<b>Catégorie B</b>	4 BAS	2 techniciens de recherche et formation
<b>Catégorie C</b>	3 magasiniers 4 moniteurs à mi-temps	4 adjoints techniques de recherche formation

### Les moniteurs étudiants

59 étudiants ont été recrutés pour un total de 10 412 heures, soit 6,51 ETP (8,12 en 2010). L'aide de la Région Ile-de-France (41 000 €) a permis de financer une partie du monitorat affecté au service public à la B.U. ou dans les BUFR (5 942 heures).

Les critères de recrutement n'ont pas changé. La priorité a été donnée aux étudiants de Paris Ouest, boursiers et/ou logés à la résidence. Tous les moniteurs se sont vu proposer pour la première fois un contrat conformément au décret n° 2007-1915 du 26 décembre 2007 pris en application de l'article L. 811-2 du code de l'éducation et fixant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur.

### L'aide de la Région Ile-de-France

La quatrième convention signée entre l'université et la Région Ile-de-France a pris effet le 1<sup>er</sup> octobre 2010, les subventions étant accordées pour l'année universitaire. Les coûts, charges patronales comprises, sont payés par la région à hauteur de 70 % sous forme de remboursement des dépenses effectivement réalisées et justifiées par l'établissement.



Les objectifs de ce dispositif restent identiques : offrir aux étudiants une activité rémunérée compatible avec la réussite des études, améliorer l'accueil des étudiants à la bibliothèque, élargir les horaires d'ouverture par un appui ponctuel apporté à certaines heures au personnel titulaire et développer entre la bibliothèque et le lectorat étudiant une « médiation » généralement très appréciée par eux.

## Les tuteurs documentaires

Le SCD a recruté 5 étudiants de niveau Master 2 ou doctorat, chargés, après avoir reçu eux-mêmes une formation adéquate, d'initier les étudiants de première année à la méthodologie documentaire et de leur apporter une aide individualisée en salle de lecture. Des tuteurs ont été recrutés pour un total de 498 heures représentant 0,30 ETP (1504 heures en 2010 pour 0,94 ETP).

*La diminution du nombre d'heures de tutorat ne signifie pas que le SCD a consacré moins de temps à l'accueil et à la formation des primo-entrants car une partie importante de ce travail a été pris en charge par le personnel titulaire.*

### Emploi étudiant au sein du SCD au cours des 3 dernières années

	2009	2010	2011
<b>Moniteurs étudiants</b>	<b>68</b>	<b>57</b>	<b>59</b>
▪ Nombre d'heures	13 417	12 992	10 412
▪ ETP	8,39	8,12	6,51
<b>Tuteurs documentaires</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
▪ Nombre d'heures	1076	1504	498
▪ ETP	0,67	0,94	0,30

Comme le montre le tableau, l'emploi étudiant global a baissé de près 25 % en 2011 par rapport à 2009 et 2010. Cette baisse constituait comme nous l'avons dit un objectif de pilotage clairement énoncé en 2010 et résulte de plusieurs facteurs concomitants :

- une occupation maximale des emplois budgétaires et rompus de temps partiels par les agents contractuels y compris les moniteurs
- un redéploiement de personnel titulaire sur des fonctions et postes précédemment assurés par des vacataires et une forte implication des personnels de bibliothèque dans la formation des étudiants, en particulier des primo-entrants.
- les tuteurs documentaires n'ont pas été redéployés comme les années précédentes sur d'autres tâches en l'absence de formations ce qui explique la baisse importante des heures de tutorat. Cependant, le nombre de primo-entrants formés est passé de 1887 (27% de la cohorte) à 2909 (34 %) en raison de la forte contribution des personnels titulaires à cette activité.

### 3. LA FORMATION DU PERSONNEL

Levier majeur de l'évolution des pratiques professionnelles, *la formation tout au long de la vie* constitue un enjeu dans tout environnement professionnel. A ce titre, les bibliothèques de l'université de Paris Ouest dispose d'un atout majeur puisque le centre de formation aux carrières des bibliothèques, *Médiadix*, est rattaché à notre université et est l'organisme le plus sollicité pour les formations du personnel de l'ensemble des bibliothèques de Paris Ouest, bibliothèque universitaire, bibliothèques intégrées ou associées.

Pour la première fois, un plan de formation intégrant une réflexion sur les compétences à acquérir dans le nouvel environnement informationnel des bibliothèques a été élaboré au sein du SCD, présenté en comité technique et intégré dans le plan de formation général de l'université. Il définit les divers profils de compétences nécessaires dans nos structures et les décline par objectifs opérationnels et actions de formation (stage, profil professionnel cible, agent, organisme de formation). Il s'inscrit dans les orientations présentées dans la « charte de la formation des personnels BIATSS de l'Université Paris Ouest Nanterre » en juillet 2011. Mais ce plan traduit également les attentes des services et des agents en termes de formation. Recueillies lors des entretiens d'évaluation conduits en 2011, elles ont permis de cibler les priorités et de mettre en synergie les orientations du futur Learning Centre avec les évolutions actuelles des postes de travail.

Dans l'optique de la préparation de l'ouverture de ce Learning Centre au sein de la B.U., des axes prioritaires de formation ont été retenus : renforcement de la dimension managériale, amélioration de la qualité de l'accueil, accompagnement et accueil des publics empêchés, intégration des métiers émergents liés aux TIC, gestion renouvelée des collections, amélioration de la communication et de l'action culturelle, gestion et surveillance des espaces, accompagnement des changements au niveau administratif.

#### **Données chiffrées**

En 2011, le nombre de jours de formation s'est élevé à 446 jours soit une moyenne de 3,9 jours par agent toute catégorie confondue. La répartition par domaines de formation est la suivante : 35 % pour le développement des compétences professionnelles, 13 % pour le développement des services aux usagers, 33 % pour la préparation aux concours et examens professionnels et 19 % à l'information professionnelle et de sécurité (journées d'études, participation aux colloques, formation à la sécurité, etc.). Globalement, la moitié des agents du SCD a bénéficié d'une formation : 59 % des agents de catégorie C, 52 % de la catégorie B et 78 % de la catégorie A.

Les moyennes des jours par agent formé sont les suivantes : 5,3 jours pour les agents de catégorie A, 6,7 jours pour les agents de catégorie B et 7,35 jours pour les agents de catégorie C. Ces chiffres tombent à 4,14 jours pour les A, 3,53 jours pour les B et 2,31 jours pour les C lorsque l'on prend en compte toute la cohorte de chaque catégorie.

## Les grandes tendances de la formation des personnels de bibliothèque en 2011

Dans le rapport annuel 2010, nous signalions que la politique de formation des personnels travaillant dans les différentes bibliothèques de l'université devait devenir une priorité de manière à accompagner et participer à l'évolution des structures et à consolider les acquis professionnels du personnel. En 2011, plusieurs facteurs allant dans ce sens peuvent être pointés :

- le personnel de bibliothèque a désormais **accès aux formations en bureautique** délivrées par l'université contrairement à la pratique antérieure qui réservait ces stages au personnel administratif. 36 jours de formation contre 8 en 2010 ont été consacrés en 2011 à l'apprentissage ou à la mise à jour des connaissances de la pratique d'un traitement de texte ou d'un tableau ;
- le nombre global de jours de formation est légèrement inférieur à celui de 2010, 446 jours en 2011 contre 491 en 2010, **ces résultats doivent cependant être pondérés** en tenant compte des 94 jours de formation à l'accueil dispensée à la quasi-totalité du personnel de bibliothèque en 2010 ;
- le nombre **de jours de formation dispensés par le personnel à leurs collègues** a plus que doublé : 28 jours en 2010 pour 67 jours en 2011. Cette évolution témoigne de la prise en compte de l'importance du transfert de compétences entre collègues et l'inscription d'un volet formation dans les fiches de postes des personnels des catégories B et A. Ces formations ont concerné la formation des magasiniers pour 70 jours, l'apprentissage ou la mise à jour des connaissances des bases de données ou des formations plus technique (SIGB) à raison de 49 jours ;
- **53 % des formations ont été assurées par Médiadix, 22 % au sein de l'université.** Cela explique le faible montant des dépenses consacrées à ce poste (8 530 €) représentant essentiellement le montant de la contribution forfaitaire versée à Médiadix ;
- enfin, il convient de noter qu'un agent du corps enseignant en poste en surnombre au SCD a réussi le concours d'entrée à l'ENSSIB après avoir suivi la formation à Médiadix.

*Pour conclure, signalons que la bibliothèque universitaire a entrepris fin 2011 la rénovation d'un espace qui sera disponible début 2012. Il sera dévolu entièrement à la formation du personnel et des usagers, après avoir été modernisé et équipé de matériel informatique performant (postes individuels de travail pour chaque stagiaire et écran numérique interactif). Les espaces de formation conviviaux et dignement équipés manquent cruellement au sein de la bibliothèque, c'est une première étape pour combler cette lacune. En ce qui concerne l'offre de formation du prochain plan annuel, il sera nécessaire d'accompagner les exigences ministérielles de rédaction de rapport d'activité des agents souhaitant être promus de manière à ce que cet exercice se fasse sans stress pour les agents. Enfin, nous attendons la mise en œuvre au sein de l'université du droit individuel à la formation (DIF) mis en place le 1<sup>er</sup> juillet 2007 afin de pouvoir intégrer des formations dans ce dispositif au prochain plan de formation en utilisant les heures capitalisées par les agents.*

## B. LE BUDGET

### Recettes 2011

Dotation Université :	1 166 691 €
Droits de bibliothèque :	532 491 €
Subvention IDF :	43 290 €
Reversement composantes :	109 861 €
Recettes propres :	132 002 €
Subvention CNASEA :	3 594 €
Reports :	208 355 €

### 1. LES RECETTES

En 2011, pour la première fois, la dotation de l'université a été globalisée et les reports, habituellement importants, ont été strictement cantonnés aux abonnements de périodiques et de bases de données qui sont autorisés, de par les textes, à déroger au principe de l'annualité budgétaire. Les recettes perçues au titre de l'exercice 2011 se sont élevées à 1 987 929 €, soit un budget supérieur de 9 % à celui de l'année précédente. La dotation globale de fonctionnement a été de 1 166 691 € et représente 59 % des recettes. Les deux premières décisions budgétaires modificatives (DBM) ont permis au SCD de disposer pour la première d'entre elles d'un report de 208 355 € au titre des abonnements de périodiques et de bases de données et pour la seconde de 23 849 € en ressource nouvelle consécutive à une convention d'échange avec l'Université Marne La

Vallée. Par ailleurs, deux dotations complémentaires se sont ajoutées à la dotation de l'établissement : 41 000 € au titre du remboursement de la quote-part payée par la région Ile-de-France pour le recrutement des moniteurs et 3 594 € versés par le CNASEA au titre d'une régularisation de la contribution de l'Etat pour l'emploi d'un agent ayant bénéficié d'un contrat aidé en 2010.

Les versements de l'université ont représenté 33 % des recettes (38 % en 2010) : droits de bibliothèque et participation des UFR au fonctionnement des bibliothèques intégrées. La subvention consentie par les services centraux pour la maintenance courante des locaux ne fait plus l'objet d'un versement distinct mais est intégrée dans la dotation de fonctionnement de l'établissement. Les droits de bibliothèque ont représenté 27 % du budget total du SCD.

### 2. LES DEPENSES

La ligne de force des dépenses du SCD pour l'année 2011 avait été annoncée dès 2010. À partir de dotations budgétaires globalement stables, il s'agissait de maintenir ou, si cela était possible, d'augmenter la part consacrée à la documentation et dégager des marges pour moderniser la bibliothèque universitaire. Rénover ses espaces et proposer de nouveaux services ont été au cœur des préoccupations et projets de l'équipe de la bibliothèque.

Le bilan financier 2011, qui rend compte de cette politique, peut être considéré comme positif puisque nous avons maintenu un taux de dépenses documentaires à hauteur de 63 %<sup>1</sup>, 66 % en incluant les dépenses d'environnement documentaire (reliure et équipement de documents) tout en consacrant plus de 150 000 € à la rénovation et l'équipement des espaces. Les deux postes en nette diminution sont, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, les dépenses en personnel sur ressources propres (- 66 626 € par rapport à 2010 et - 104 000 € par rapport à 2009), les dépenses de conservation (reliure et équipement de documents) qui sont en baisse régulière depuis 5 ans<sup>2</sup> en raison de l'augmentation de la documentation électronique. Les frais de gestion, d'un montant global de 105 027 € et qui concernent un certain nombre de dépenses incompressibles (téléphone, courrier, mission, entretien véhicule et carburant, fournitures, reprographie et maintenance hors informatique) sont également en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente

### *Dépenses documentaires 2011*

*Monographies : 447 846 €*

*Périodiques : 335 800 €*

*Ressources électroniques :  
385 261 €*

*Films : 9 946 €*

### **Les dépenses documentaires**

Les grandes tendances en matière de dépenses documentaires du SCD peuvent se résumer ainsi :

- baisse régulière des dépenses documentaires de monographies
- stabilité des dépenses de périodiques
- augmentation régulière depuis plusieurs années des dépenses en ressources électroniques.

Si le coût des ouvrages est passé progressivement de 52 % des dépenses documentaires en 2004 à 38 % en 2011, celui des ressources électroniques qui s'élevait à 16 % en 2004 représente aujourd'hui 33 % des achats documentaires. Certes, le SCD a enrichi son offre et propose depuis 2011 via le portail documentaire *l'Encyclopédie de l'Islam* ou la collections *Que Sais-je ?* et *Repères* en ligne, mais il convient tout de même de noter que certains éditeurs ont considérablement augmenté leur tarif. L'augmentation globale des tarifs des bases correspond à un surcoût de 6 % sur ce poste. A titre d'exemple, la base *ScienceDirect* est passé de 50 721 € en 2010 à 53 318 € en 2011, la base *Lamyline Reflex* de 9 717 € à 11 886 €.

### **Les autres postes de dépenses**

Les dépenses informatiques, achat de matériel et paiement des licences et coût de maintenance des systèmes, représentent 9 % des dépenses globales du SCD. 152 233 € ont été consacrés à la rénovation des espaces et plus particulièrement celui de la salle de sciences sociales, à l'achat de mobilier, à l'amélioration des équipements de bureaux, au réaménagement de l'espace dédié à la

---

<sup>1</sup> Le dernier indicateur national communiqué, datant certes de 2008, fait état d'une moyenne nationale de 62 % des crédits consacrés à la documentation dans les bibliothèques universitaires.

<sup>2</sup> Les dépenses liées à la conservation sont passées de 133 308 € en 2006 à 91 461 € en 2010 et 62 831 € en 2011.

formation. L'équipe technique du SCD a assuré l'entretien courant du bâtiment pour un montant de 43 785 €.

### **L'utilisation des crédits du Conseil Général des Hauts-de-Seine (CG92)**

Le lancement du projet novateur de *Learning Centre* a permis au Service Commun de Documentation d'intégrer le projet ECRIN de création d'un institut du numérique et de recevoir du Conseil général des Hauts-de-Seine le soutien financier d'une dotation de 169 000 €. En concertation avec les responsables d'ECRIN, les crédits du CG92 ont été affectés à des actions capitales pour la modernisation de la Bibliothèque :



- en permettant le **réaménagement de deux salles de lecture**, offrant des espaces reconfigurés et des collections plus simplement organisées :

Pour la **nouvelle salle d'économie**, le déménagement des collections (30 000 ouvrages à transporter du 1<sup>er</sup> étage au rez-de-chaussée) a pu être confié à une société de déménageurs.

Pour la **nouvelle salle de sciences sociales**, les crédits du CG92 ont permis de renouveler totalement le mobilier de la salle (tables et chaises). Il en est résulté une amélioration notable des conditions de travail, par la mise à disposition de places individuelles sans vis-à-vis, de prises de courant et d'éclairage individuel. Les étudiants ont, dès la rentrée, salué le confort de ces installations, qu'on ne trouve pour l'instant nulle part ailleurs dans la bibliothèque, et la salle est restée depuis la plus fréquentée. La salle de Sciences humaines sera refaite selon les mêmes principes en 2012.

- en permettant **d'enrichir l'offre documentaire** :

Le Service commun de documentation a pu innover en achetant **la première collection de e-books de l'université**, la collection *Que sais-je ?* et *Repères* (1700 titres). Ces ouvrages, habituellement très demandés, et souvent épuisés, sont à présent disponibles sans limitation, sur place ou à distance, sous plusieurs formats électroniques.

Par ailleurs, une importante **collection de 500 vidéogrammes** a été achetée pour les étudiants en Arts du spectacle, enrichissant les collections de la Vidéothèque. Le choix des titres a été fait selon des axes définis par les enseignants, afin de correspondre le mieux possible aux besoins pédagogiques. Ainsi, des films classiques ont pu être acquis en DVD, alors que la Vidéothèque ne les possédait qu'en VHS, souvent détériorées par l'usage. Des films étrangers ont été achetés dans la perspective du « Master International en Etudes cinématographiques et audiovisuelles » et dans celle de l'étude des transferts culturels menée par des membres de l'équipe de recherche HAR/EA 4414 (Centre de recherche Histoire des Arts et des Représentations). Enfin, des genres moins établis (séries télévisées, *blockbusters*, animation) ont été acquis, afin d'alimenter les cours des enseignants de Licence (LLAST621CM « Etude des formes télévisuelles ») et de Master (LMCIN346 « Formats télévisuels », LMCIN347 « Bible de série », LMCIN348 « Récit et narrativité » ou LMCIN 349 « Genres cinématographiques et télévisuels »).

- en permettant une **amélioration notable du matériel informatique et électronique mis à disposition des usagers** :

Le **parc des postes informatiques en libre service dans les salles de lecture** nécessitait un remplacement complet, le dernier renouvellement ayant eu lieu en 2007. La dotation du Conseil général a permis de réaliser cet investissement sans sacrifier le remplacement du parc professionnel. 60 postes informatiques et 40 écrans plats ont ainsi été acquis, leur déploiement ayant de surcroît permis une amélioration des services offerts. Ils ont en effet été équipés d'un dispositif de lecture pour clé USB et de logiciels bureautiques, de nouveaux services très attendus par les usagers.

Dans la nouvelle salle de sciences sociales, le nouveau mobilier a été complété par une innovation, la **mise à disposition de 15 ordinateurs portables en libre service**. Ce service a immédiatement rencontré le succès auprès des étudiants, qui apprécient le faible encombrement de la table de travail et la proximité avec les usages qu'ils font de leur ordinateur personnel. Toujours dans le souci de s'adapter aux nouveaux usages du public, l'offre inclut, pour la première fois à la Bibliothèque, des ordinateurs Mac.

A la Vidéothèque, qui est également un service très apprécié des étudiants, **les 15 postes de télévision cathodiques ont été remplacés** par des appareils numériques de haute qualité, mieux adaptés au visionnage des films dans le cadre des études de cinéma.

Enfin, la Bibliothèque a fait **l'acquisition d'une borne automatique de prêt**, permettant de réduire l'attente de l'utilisateur, qui peut ainsi effectuer l'opération lui-même.

- en permettant de donner corps au projet de *Learning Centre*, par la **réalisation d'une étude de programmation par un cabinet spécialisé** :

Le cabinet d'architecture et de programmation AT OSBORNE a été retenu pour travailler avec les 2 acteurs du projet de *Learning Centre* : le Patrimoine et l'équipe projet du SCD. Une étude de pré-programmation en a résulté, qui a été validée par un comité de pilotage auquel assistaient la Vice-présidente déléguée au patrimoine et le Vice-président chargé des systèmes d'information. Ce travail précise le cadre du projet, en identifiant des contraintes techniques générales et en permettant une estimation du budget et du calendrier prévisibles. Il a par ailleurs été l'occasion d'une réflexion extrêmement enrichissante sur la capacité du bâtiment à faire face aux évolutions des usages, et il a contribué à réintégrer la question de la documentation dans les grands enjeux du patrimoine de l'université.

## C. L'INFRASTRUCTURE

### 1. LE BÂTIMENT ET LES LOCAUX

La bibliothèque universitaire dispose d'une surface 15 900 m<sup>2</sup> répartis entre 8 729 m<sup>2</sup> en salles de lecture et de travail, 2 750 m<sup>2</sup> de magasins situés dans la tour centrale et partagés avec la BDIC, 1 680 m<sup>2</sup> de bureaux et 2 741 m<sup>2</sup> de circulation, salles de réunion et d'espaces divers. 1242 places assises sont disponibles pour les lecteurs. D'importants travaux d'électricité et de réfection d'un certain nombre de bureaux ont été menés par l'équipe technique de la bibliothèque.

En 2011, en vue de la transformation de la salle de prêt, la fusion des collections de cette salle avec les salles thématiques s'est poursuivie avec le traitement des collections d'économie, des généralités et des sciences sociales. Ce regroupement des collections a entraîné d'importants déplacements de collections entrepris pour certains par le personnel de la bibliothèque pour d'autres par une entreprise de déménagement.



#### **Une salle de sciences sociales entièrement rénovée**

Parallèlement au regroupement des deux départements, les Sciences humaines et sociales ont bénéficié d'une **extension** de surface considérable en salle de lecture puisque **une salle supplémentaire** leur a été attribuée en plus de l'unique salle existante. Rénovée et réaménagée, la **nouvelle salle de Sciences sociales** accueille les étudiants depuis septembre 2011 en offrant des collections fusionnées, s'intégrant ainsi dans le processus d'intégration progressive des collections de la salle de Prêt dans chacune des salles de lecture de la bibliothèque.

### 2. L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

#### **Le parc informatique et sa maintenance**

Pour l'année 2011, 415 demandes d'interventions ont été traitées, auxquelles il faut ajouter l'assistance téléphonique quotidienne et 45 interventions effectuées par le Service du catalogue sur le SIGB Aleph et Electre. Une adresse informatique réservée aux demandes sur le SIGB a en effet été créée, afin de pouvoir identifier plus rapidement la demande. Sur le plan des pratiques, l'année 2011 n'a pas comporté d'évolutions majeures, en raison du départ du technicien informatique titulaire, en poste depuis une quinzaine d'années. Le contrat de la société extérieure, qui était également présente depuis plusieurs années, se terminant début 2012, la priorité a

consisté à stabiliser le système existant et à documenter des pratiques souvent établies, mais peu écrites. En plus du maintien et de l'amélioration de la qualité des services informatiques, la question de l'évolution des systèmes se pose néanmoins pour 2012, le dispositif actuel reposant sur un travail déjà ancien, sur Windows 2003 Server. L'intégration de cette problématique dans les projets de la DSI, qui dispose de compétences et de ressources supérieures, devrait permettre d'envisager cette évolution.

En revanche, sur le plan du parc informatique, l'année 2011 a représenté une étape importante. En effet, le matériel informatique offert au public datant de 2007 nécessitait un remplacement. Cette opération a été rendue possible par un effort financier portant sur l'achat de matériel, et par une subvention accordée par le Conseil général des Hauts-de-Seine dans le cadre du projet ECRIN. Le remplacement des postes publics a permis par ailleurs d'améliorer les services offerts (utilisation de la clef USB et de la bureautique, écrans plus larges) et de diversifier l'offre de matériel (des ordinateurs portables PC et Mac ont été disposés en libre service dans la salle de Sciences sociales).

## **Les applications**

En ce qui concerne les applications, l'année 2011 a vu les premières concrétisations des orientations prévues dans le Schéma directeur informatique, réalisées sous l'autorité de la Direction des Systèmes d'information nouvellement mise en place :

- mutualisation du Système intégré de gestion de bibliothèque avec la BDIC, accompagnée d'un changement de version du logiciel ;
- mise en place d'un connecteur commun au SCD et à la BDIC depuis le SIGB vers l'annuaire LDAP de l'université, permettant d'offrir aux lecteurs inscrits extérieurs à l'université des services numériques (wifi, compte de lecteur, demandes de documents en magasin) ;
- lancement d'un appel d'offres pour assistance à maîtrise d'ouvrage afin de doter l'université d'un portail documentaire, et ainsi de répondre au besoin des deux établissements documentaires (SCD et BDIC).

Par ailleurs, afin de proposer une solution plus standardisée et plus facile à utiliser, le système d'accès à distance aux bases de données a été remplacé par la solution Ezproxy, proposée par OCLC.

Concernant le SIGB, mis à part le travail de migration, accompagné par des changements de l'interface, des opérations de paramétrage ont eu lieu pour les opérations suivantes :

- mise en place du prêt des ouvrages en magasin ;
- corrections et améliorations des services dans les BUFR ;
- amélioration du paramétrage de l'automate de prêt.

Un travail de redéfinition des missions de la responsable de la qualité du catalogue et de la coordination du catalogage a débouché sur une nouvelle organisation du travail, concrétisée par une offre de formation et d'assistance aux collègues.

## Les rénovations réalisées en 2011



Salle des sciences sociales

## Couloir de l'administration



## **II. L'OFFRE DOCUMENTAIRE**

### **A. LES COLLECTIONS DU SERVICE COMMUN**

Les collections physiques du service commun de documentation, tous supports confondus, représentent 420 699 titres et 736 029 exemplaires à la fin de l'année 2011. Pour les monographies, la bibliothèque universitaire compte 327 780 titres (458 949 exemplaires) et l'ensemble des BUFR 71 525 titres (113 302 exemplaires). La B.U. dispose de 1 382 titres de périodiques vivants dont 710 titres en français et 672 titres étrangers. Les BUFR sont abonnées à 434 titres français et 45 titres étrangers, au total 1861 titres de périodiques imprimés sont ainsi proposés aux usagers. Les magasins de la B.U. ont fait l'objet d'un récolement en 2011 : le nombre de titres conservés en magasin s'élève à 2 803 titres (dont environ 1 400 titres morts).

En ce qui concerne les thèses soutenues à l'université pour lesquelles la bibliothèque est en charge du dépôt national, le fonds est composé de 7990 titres. Les BUFR détiennent quant à elles 14 849 mémoires d'étudiants.

### **B. LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE ET L'AUDIOVISUEL**

En 2011, le Service commun de la documentation a proposé à la communauté universitaire, via le portail documentaire, plus de **80 bases de données et sites internet**. L'évolution des ressources électroniques proposées reflète celle de l'offre éditoriale : parmi les abonnements en cours, les bases de données en texte intégral sont majoritaires (**seules 5 bases ne proposent que des références bibliographiques**). Concernant les bases de données payantes, elles appartiennent aux domaines disciplinaires suivants : Actualités, Lettres, Arts, Sciences humaines, Droit, Sciences économiques, sciences sociales, sciences politiques ainsi que sciences et techniques pour une des bases (Sciences et Techniques de l'ingénieur pour les étudiants de l'IUT de Ville d'Avray). La quasi-totalité des ressources sont consultables **à distance** par les membres de la communauté universitaire de Paris Ouest (enseignants, étudiants et personnels non enseignants) après identification avec les login et mot de passe de la messagerie de l'université.

#### **Les bases de données**

Au total 45 titres de ressources numériques ont été souscrits en 2011 parmi lesquels 2 titres qui sont des acquisitions pérennes et qui donc ne feront pas l'objet de renouvellement d'abonnement l'année suivante (un cédérom : *Voltaire électronique* et une base de données en ligne : *Encyclopédie de l'Islam*). Pour plus de la moitié des titres, la bibliothèque a souscrit un nombre d'accès simultanés illimité. Dans les autres cas, lorsque seul le choix d'un mode d'accès simultané était proposé par l'éditeur, le SCD a opté pour un nombre d'accès simultané allant de 3 à 15 accès. La quasi-totalité des ressources ont été acquises dans le cadre des tarifs négociés par le consortium Couperin, 10 titres seulement ont été achetés directement auprès des éditeurs.

En raison de la mise en place d'un accès mutualisé aux ressources électroniques entre le SCD et la BDIC, les 9 bases souscrites par la BDIC complètent l'offre électronique. Il s'agit des titres suivants : *America : history and life*, *CIAO (Columbia International Affairs online)*, *Factiva*,

*HAPI online (Hispanic American periodicals index), Historical abstracts, International Political Sciences Abstracts, Kessing's record of world, Project MUSE Social Science Collection et Public Affairs Index.* Parmi ces ressources, on compte deux bases en texte intégral (*Factiva + Project Muse Social Science*) qui proposent, au total, l'accès à plus de 9 000 revues en texte intégral.

### **Périodiques électroniques**

En 2011, plus de 66 000 titres de périodiques électroniques en texte intégral sont mis à la disposition du public, via l'outil Ebsco - *A to Z* - répertoire de revues automatiquement mis à jour et constitué des titres de revues présents dans chaque base de données.

Parmi ces 66 000 titres, environ 60 000 titres sont issus des abonnements payants de la B.U. et de la BDIC et 6 000 titres issus des bouquets gratuits (Persée, Revues.Org, Gallica, bouquets thématiques Open Access du DOAJ – Directory of Open Access Journals).

### **Le coût de la documentation électronique**

Le budget consacré à l'achat de bases de données en ligne augmente de manière importante depuis plusieurs années pour plusieurs raisons :

- les nouvelles acquisitions : 3 nouveaux titres en 2011 (*Encyclopédie de l'Islam, Cairn Encyclopédies de poche et Voltaire électronique*) ;
- l'enrichissement des collections existantes : l'ajout permanent de nouveaux titres dans les bouquets de revues existants ainsi que dans les bases de données entraîne inévitablement une augmentation des coûts. L'augmentation des tarifs est, en effet, très souvent proportionnelle à l'enrichissement du nombre de titres dans les bouquets de revues ou les bases de données. C'est le cas par exemple du *bouquet de revues Cairn* dont le nombre de titres a augmenté de plus de 12 % en 2011 par rapport à 2010, ce qui a entraîné une augmentation tarifaire proportionnelle de 13 %.
- L'augmentation traditionnelle des éditeurs, ajoutée aux effets des taux de change défavorable : chaque année, les éditeurs appliquent, en effet, une hausse traditionnelle des coûts. Cette hausse est plus marquée pour les titres facturés en devises étrangères que pour les titres facturés en euros. La fluctuation des taux de change au moment de la facturation peut également impacter fortement le montant consacré aux dépenses des ressources électroniques.

#### *Evolution du coût de la documentation électronique*

2007 : 269 042 €  
2008 : 307 063 €  
2009 : 326 935 €  
2010 : 326 507 €  
2011 : 346 572 €

### **Les thèses électroniques**

285 thèses de doctorants de Paris Ouest sont disponibles en ligne. Au cours de l'année 2011, 142 thèses électroniques ont été déposées sur un total de 236 thèses soit près de 65 % des doctorants qui déposent à présent sous un format numérique. Néanmoins, des actions

d'information auprès des doctorants et une gestion plus fluide du circuit ont commencé à être mises en place pour accélérer cette évolution.

Par ailleurs, l'ouverture du Portail national des thèses et de l'application STEP, remplaçant le Fichier central des thèses, a conduit le service à coordonner l'ensemble du circuit d'information, depuis le dépôt du sujet dans les Écoles doctorales jusqu'à la mise en ligne pour consultation. Ce travail de rationalisation du circuit sera poursuivi en 2012, pour limiter notamment la double saisie et les erreurs.

### **Les films**

En ce qui concerne les films, 8026 films sont disponibles au sein de la vidéothèque : 4359 VHS et 3667 DVD. 4596 d'entre eux sont des films de fictions et 3430 des documentaires.

Les achats de films se font auprès de l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle), centrale d'achat de films sur supports DVD réservée exclusivement aux secteurs culturels et éducatifs non commerciaux, titulaire du marché de l'université.

## **C. L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS EN 2011**

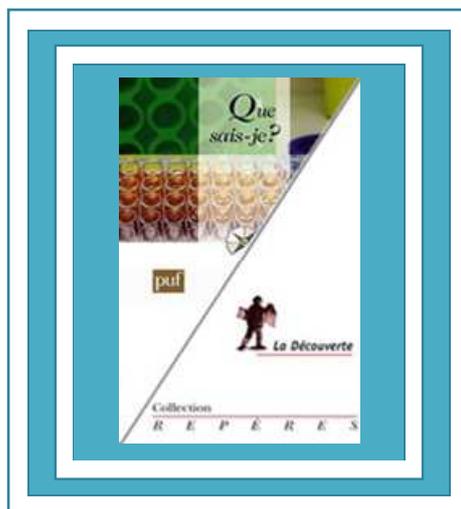
### **Les monographies : une tendance à la baisse des acquisitions**

En 2011, la bibliothèque universitaire a acheté 9 869 titres de livres correspondant à 13 379 volumes, parmi ces titres, 8 410 sont en français et 1 459 en langue étrangère. Le pourcentage de livres en langue étrangère est de 17,3 % contre 16,32 % en 2010. L'objectif fixé par la charte documentaire d'acquérir 20 % des ouvrages en langues étrangères

(principalement en anglais) n'est pas atteint mais il convient de noter un effort important des acquéreurs en ce sens. Il reste à déterminer si cette offre, intéressante d'un point de vue documentaire puisqu'elle ouvre nos collections sur le monde, trouve un public.

Le nombre de volumes reçus a diminué dans tous les secteurs sauf en droit. Au total, le nombre de volumes reçus par le service de l'Inventaire est passé de 16 997 en 2009 à 16 049 en 2010 pour chuter à 13 379 en 2011 (soit une baisse de presque 17 % en un an). Plusieurs facteurs expliquent la baisse des acquisitions de monographies :

- ❖ l'appauvrissement de l'offre éditoriale de niveau universitaire explique également partiellement cette baisse du nombre de titres et de volumes acquis ;
- ❖ l'enrichissement de l'offre numérique conduit à un glissement des acquisitions papier vers les achats en ligne. Notons à cet égard, que le SCD a acheté ses premières collections de e-books en 2011 ;



- la disparition progressive de la salle de prêt, conduisant à l'achat d'un nombre plus réduit d'exemplaires.

La diminution la plus importante a eu lieu en psychologie : moins de la moitié du nombre de volumes de 2010, en allemand et en littérature orientale, le tiers du nombre de volumes reçus en 2010. **En Sciences humaines et sociales**, la comparaison entre 2010 et 2011 fait apparaître une baisse de 19 % de l'accroissement pour ces disciplines, sans que le budget alloué ait diminué dans de telles proportions entre 2010 et 2011. Cette baisse est particulièrement sensible en psychologie, secteur dans lequel en plus des explications d'ordre général énoncées plus haut, s'ajoute le fait que le chef de département absent en raison d'une longue maladie a été tardivement remplacé.

En **Lettres & Langues**, le volume d'acquisition est également en baisse de près de 19,6 % au regard des acquisitions de 2010, la part du département dans le volume global d'acquisition de la bibliothèque étant elle aussi en légère baisse de 3 %. Les diverses réorganisations du département en termes de personnel ont joué sur le volume des acquisitions de certains secteurs. Des demandes spécifiques en antiquariat et dans des secteurs très pointus de la linguistique anglo-saxonne, à la demande de certains enseignants, expliquent en outre en partie cette diminution du volume d'acquisition, les coûts pour ce type d'acquisition très spécifique étant très important.

Pour le département **Droit/Economie et Généralités**, le nombre de titres et d'exemplaires commandés est en baisse sauf pour le droit qui a augmenté ses acquisitions françaises et doublé ses acquisitions d'ouvrages en langue étrangère. Pour l'économie et les sciences politiques, on peut également noter une sensible augmentation des titres étrangers.

#### Nouveaux dictionnaires

- Economie : 14
- Sciences humaines : 19
- Sciences sociales : 20
- Droit : 10
- Lettres 13
- Prêt : 18

#### L'offre de dictionnaires

Le groupe de pilotage de la politique documentaire a décidé à l'automne 2011 de **faire une commande globale pour doter** l'ensemble des salles de dictionnaires fréquemment demandés. Le système de cotation et d'équipement des dictionnaires a été harmonisé pour l'ensemble du SCD.

#### Les collections de périodiques

En 2011, le Service des Périodiques a traité **1382 titres vivants** dont **710 titres français et 672 étrangers**. Par rapport à 2010, le portefeuille de titres de périodiques est quasiment resté identique et représente un coût de 331 835 €.

#### L'articulation avec la documentation électronique

Lors de la souscription de nouveaux titres en 2011, une attention particulière a été portée à la présence des titres concernés en ligne. Le choix d'acquérir ou non un titre de revue sous forme

papier a répondu aux critères suivants : prix de l'abonnement papier comparé à celui de l'abonnement en ligne, service rendu à l'utilisateur, demande initiale et préférence exprimée quant au format (dans le cas d'une prescription), présence du titre demandé en Ile-de-France et recherche de cohérence entre les choix effectués par le service des ressources électroniques et celui des périodiques papiers.

## **D. L'ANALYSE DES DEPENSES DOCUMENTAIRES**

Comme nous l'avons vu plus haut, en 2011 la bibliothèque universitaire a dépensé 1 178 853 € pour la documentation, ce qui représente une **dépense moyenne par étudiant de 36,24 €** et de **35,32 € par étudiant et enseignant** (41,19 € en tenant compte des dépenses documentaires des BUFR). La moyenne nationale par étudiant en Lettres et Sciences humaines est de 46,1 € et en Droit et Sciences économiques de 40,4 €.

En ne retenant que les lecteurs actifs de l'université (67 % de la population totale), la dépense documentaire s'élève à 52 € et à 60 € en comptant des dépenses documentaires de toutes les bibliothèques du SCD. La dépense moyenne nationale par lecteur est de 62,9 € en Lettres et Sciences humaines et de 64,9 € en Droit et Science économique.

Parallèlement, le ratio des dépenses documentaires par rapport aux dépenses totales qui est de 63 % est plus élevé que la moyenne nationale qui est de 47,6 % en LSH et de 57,4 % en Droit et Science économique.

***Nous avons donc là une situation critique qui met en lumière la difficulté de maintenir une offre documentaire à niveau dans de très gros établissements en l'absence d'augmentation conséquente de la dotation et dans un contexte de modernisation impliquant la prise en charge des travaux de rénovation des bâtiments sur la dotation générale du SCD.***

Les grands secteurs correspondent aux 3 départements thématiques : Droit/Economie, Sciences humaines et sociales et Lettres<sup>3</sup>. Il nous a paru intéressant d'étudier la répartition des dépenses documentaires de la bibliothèque universitaire entre les 3 départements :

- le droit et l'économie représentent 50 % des dépenses documentaires totales (33 % pour le droit et 17 % pour l'économie)
- les Sciences humaines et sociales comptent pour 33,5 % des dépenses
- les Lettres 16,5 %.

Le pourcentage d'étudiants dans ces filières sont respectivement de :

- 45,5 % du nombre total d'étudiants pour le droit et l'économie
- 38 % pour les SHS
- 16 % pour les Lettres.

---

<sup>3</sup> Nous avons exclu volontairement de ces calculs ce qui relève des 'Généralités' qui par définition ne relèvent pas exclusivement d'un des secteurs. Il s'agit de la presse, des encyclopédies et dictionnaires, des bases de données bibliographiques, etc.

Les lecteurs actifs à la bibliothèque universitaire suivent la même tendance :

- 50 % pour le droit et l'économie
- 40 % pour les SHS
- 10 % pour les Lettres.

Les dotations documentaires et la politique d'acquisitions des départements sont donc relativement équilibrées par rapport aux cohortes d'étudiants et à la fréquentation de la bibliothèque par les étudiants des différentes filières.

## **E. MISE A JOUR DES COLLECTIONS : DESHERBAGE ET DONNS**

Les opérations de fusion des collections entre la salle de prêt et les salles thématiques ont continué tout au long de l'année 2011 pour un certain nombre de secteurs dont ceux de sciences humaines, l'économie et les généralités. Ces regroupements de collections ont mis en évidence deux facteurs : la présence en salle d'un grand nombre d'exemplaires de titres qui ne sont plus consultés et l'état matériel défectueux pour un grand nombre de livres. Les équipes ont procédé à la mise à jour de ses collections, mise à jour qui a consisté à :

- retirer des collections et pilonner les livres abîmés
- remplacer les titres abîmés par des éditions plus récentes pour les titres importants
- délocaliser en magasins les ouvrages qui présentent toujours un intérêt mais qui ne sont plus demandés par les lecteurs
- retirer les exemplaires multiples d'un même titre s'il n'est plus demandé et les proposer en dons à la communauté universitaire ou aux associations habilitées par l'université.

Ce travail de désherbage a ainsi permis d'améliorer la cohérence scientifique des fonds en valorisant les études et les travaux universitaires les plus à jour, de renforcer le nombre d'exemplaires pour les titres les plus demandés par la communauté universitaire et de proposer des étagères à la disposition plus aérée et garantissant un accroissement harmonieux pour les dix ans à venir. En conclusion on peut dire que ce désherbage est un rattrapage de plusieurs années où ce tri n'avait pas été effectué, la Bibliothèque universitaire disposant d'espaces considérables en salle comme en magasin. Les années passant l'espace disponible commence tout de même à s'amenuiser et il faut désormais inclure le désherbage dans la gestion régulière des fonds. Mais, plus important que le critère de place, la qualité scientifique des collections nécessite, pour être préservée, de telles opérations de tri régulier.

### **Les dons sortants**

Le SCD a mis en place une politique de dons sortants qui consiste à proposer les ouvrages retirés des collections et *en bon état* en priorité à la communauté universitaire via les directeurs d'UFR. Durant le deuxième semestre 2011, les BUFR et centres de recherche du campus de l'université ont été invités à venir se servir pour compléter leurs fonds. 12 500 documents ont été donnés aux enseignants dont plus de 10 000 pour le seul fonds d'économie. Les ouvrages qui n'ont pas

intéressé les enseignants de Paris Ouest ont été donnés aux universités étrangères : Kiev, La Havane et Kinshasa.

En conclusion, la gestion des flux documentaires entrants et sortants et la saturation des linéaires disponibles soulèvent avec acuité plusieurs questions :

- ✦ celle de la *cohérence des fonds documentaires* des nombreuses structures et entités documentaires de l'université et de la nécessité d'un schéma directeur documentaire global ;
- ✦ celle de la *conservation partagée* entre les différents établissements documentaires de la région Ile-de-France et *l'ancrage de l'activité documentaire du SCD dans les réseaux régionaux et nationaux* ;
- ✦ celle de la *conservation cohérente des versions imprimées des publications périodiques* face au développement des périodiques électroniques et de l'incertitude liée aux politiques d'archivage en ligne des éditeurs.

### III. LES SERVICES AUX PUBLICS

Comme les années précédentes, nos missions en direction des différents publics ont été tout au long de l'année au centre de nos préoccupations et activités. Certains axes ont déjà été évoqués dans les chapitres précédents comme l'accessibilité et la lisibilité des collections ou le vaste programme de rénovation des espaces.

Parallèlement à ces chantiers, les efforts ont porté sur les horaires d'ouverture de la B.U. qui ont été élargis en 2011. La bibliothèque ouvre à 8 h 30 depuis octobre 2011, jusqu'à 20 h le lundi et jusqu'à 19 h du mardi au vendredi. Le samedi, elle est ouverte de 10 h à 18 h. L'horaire hebdomadaire pendant la période universitaire est de 61 h 30. Avant les deux sessions d'examens, la bibliothèque a ouvert jusqu'à 20 h à raison de deux semaines avant chaque session.

Pendant les congés universitaires, la bibliothèque est ouverte de 9 h à 18 h et fermée le samedi.

#### Evolution des heures d'ouverture hebdomadaire de la B.U.

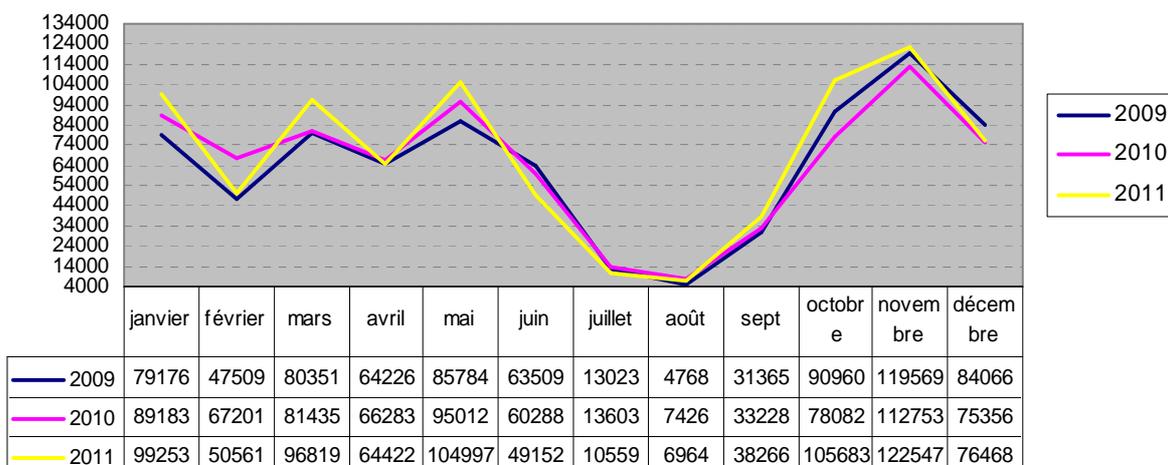
2009 : 56 h  
2010 : 58 h  
2011 : 61 h 30

#### A. LA FREQUENTATION

##### Une fréquentation globale en forte hausse

Comme le montre le tableau ci-dessous, la fréquentation de la bibliothèque est en hausse de 6,28 % par rapport à 2010 et de 8 % par rapport à 2009. 825 691 passages ont été comptabilisés en 2011.

Fréquentation mensuelle de la Bibliothèque Universitaire (2009-2011)



Les effets d'une plus large ouverture sont significatifs tant en nombre qu'au niveau des conditions de travail pour les usagers. Ces derniers apprécient de pouvoir rester jusqu'à 20 h et de pouvoir quitter la bibliothèque sans stress et de manière échelonnée ce qui rend également les sorties plus faciles à gérer pour le personnel. 270 jours d'ouverture ont été assurés pour 265 jours en 2010, la bibliothèque est en effet restée ouverte pendant les jours de grève du personnel, un service minimum étant assuré par le personnel présent. La fréquentation du samedi a augmenté dans une proportion importante (65 %) puisqu'elle passe de 24 056 entrées en 2010 à 39 813 entrées en 2011. En ce qui concerne la période entre Noël et Nouvel An au cours de laquelle la B.U. reste ouverte, la fréquentation était là encore en hausse de 48 % (15 697 entrées en 2011 pour 10 572 entrées en 2010 pour les 2 semaines). Un sondage a permis de mieux connaître les usagers fréquentant la bibliothèque pendant cette période : pour 2/3 d'entre eux il s'agit d'étudiants de l'université et pour le tiers restant d'étudiants d'autres universités ou de lycéens.

### **Les lecteurs actifs : de forts contrastes en fonction du niveau d'études et des secteurs**

Si la fréquentation augmente dans des proportions importantes, il est nécessaire d'examiner de plus près les données relatives au lectorat actif.

Rappelons que l'accès à la bibliothèque universitaire est libre, qu'il n'y a pas de contrôle à l'entrée et qu'il est par conséquent difficile de quantifier les usagers qui viennent à la bibliothèque sans faire de transactions de prêt ou de communication sur place.

Le lectorat actif de SCD représente 67,6 % de la communauté universitaire, 60,8 % pour la seule bibliothèque universitaire, les autres fréquentant une des bibliothèques d'UFR.

- 1 lecteur actif sur 2 est un étudiant en droit ou en économie
- Très peu de doctorants de l'Université sont des lecteurs actifs
- Les enseignants chercheurs représentent 5 % des lecteurs actifs

*Le taux d'audience<sup>4</sup> du SCD est de 0,66 légèrement au-dessus de la moyenne nationale pour les grands établissements qui est de 0,64. Elle est de 0,64 pour les étudiants en licence, 0,83 pour les étudiants en master et tombe à 0,40 pour les doctorants.*

- *Des disparités par niveau d'études*

Parmi les 22 545 lecteurs actifs du SCD, 53,6 % sont en niveau licence, 32,3 % en niveau master, 3,6 % sont doctorants, 5 % enseignants chercheurs et 2 % lecteurs extérieurs.

Si l'on considère maintenant l'ensemble de la population d'une catégorie, les résultats sont les suivants : 64,6 % des étudiants jusqu'en licence fréquentent une des bibliothèques du SCD, 83,3 % des étudiants en master, 40,8 % des doctorants, 42,8 % des enseignants chercheurs.

---

<sup>4</sup> L'audience du SCD est le ratio des étudiants inscrits dans une des bibliothèques du SCD sur le nombre total d'étudiants de l'université.

- *Des disparités par secteurs*

La fréquentation active de la bibliothèque universitaire est très variable d'un secteur d'étude à l'autre : si 50 % des étudiants de droit et d'économie sont des lecteurs actifs, 40 % en SHS, ils ne représentent plus que 10 % en Lettres.

### **L'accueil des étudiants en situation de handicap**

La fréquentation est en hausse par rapport à 2010-2011 : 1848 entrées contre 1179 l'année précédente. Ce service est de plus en plus connu et apprécié puisque 32 % des étudiants en situation de handicap fréquente cette salle contre 23 % l'année précédente

*En conclusion, si en raison de l'extension des heures d'ouverture la bibliothèque universitaire connaît une forte hausse de sa fréquentation, d'importants efforts restent à faire pour augmenter le taux de lecteurs actifs, diminuer les disparités d'un secteur à l'autre et surtout proposer des conditions de travail plus optimales pour les étudiants avancés, les enseignants chercheurs ainsi que pour les étudiants en situation de handicap. Il est vrai que l'offre importante en ressources électroniques et la généralisation de l'accès distant n'obligent plus les usagers qui peuvent travailler chez eux à venir travailler à la bibliothèque, ce qui n'est pas le cas pour les étudiants jusqu'en licence qui cherchent avant tout une place assise.*

## **B. LE PRÊT ET LA COMMUNICATION**

### **Le prêt à domicile et la communication sur place**

L'augmentation du volume global des prêts amorcée en 2010 s'accroît en 2011, avec 225756 prêts en 2011 contre 184 943 en 2010 soit une augmentation de 22 %. En septembre 2010, le nombre total de prêts autorisés par lecteur a été augmenté de manière significative et au 1<sup>er</sup> décembre 2011, le prêt en magasin a été institué<sup>5</sup> sans que les résultats ne soient significatifs pour 2011. 11 153 documents des magasins ont été communiqués sur place dont 1424 thèses, chiffre en légère hausse par rapport à 2010.

Les transactions de prêts par secteur reflètent parfaitement la répartition du lectorat par département : 44,4 % de transactions pour le département de droit/économie et sciences politiques, 12,5 % pour le département des lettres et 43,2 % pour les SHS.

*La moyenne des transactions est de 6,8 prêts ou communication sur place par étudiant ou enseignant chercheur à l'université et de 10,10 transactions par lecteur actif<sup>6</sup>.*

---

<sup>5</sup> Jusqu'à cette date, seule la communication sur place était possible pour les ouvrages en magasins.

<sup>6</sup> La moyenne nationale en LSH est de 9,68 par étudiant ou enseignant chercheur et de 13,24 par lecteur actif.

## C. LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHEQUES

L'activité de prêt entre bibliothèques est globalement stable par rapport aux années précédentes : 531 demandes émises dont 421 satisfaites, 1370 demandes reçues dont 896 satisfaites.

Le prêt aux étudiants empêchés, étudiants salariés ou en situation de handicap, a tendance à progresser légèrement : 97 inscrits pour ce service contre 71 l'année précédente et 201 demandes contre 176 en 2010.

## D. LA CONSULTATION DES RESSOURCES ELECTRONIQUES

En dépit de l'hétérogénéité des rapports statistiques recueillis qui rend bien souvent difficile toute analyse, on constate que la consultation des bases de données est en hausse comme l'attestent les chiffres recueillis pour les bases de données en droit.

Bases de donnée	2008 (connexion /consultations)	2009 (connexion /consultations)	2010 (connexion /consultations)	2011 (connexions /consultations)
Lamyline	8392 / 24449	12480 / 26400	19266 / 45532	32410 / 104638
Doctrinal (connexions)	25647	6921	9940	17677
Lexis Nexis Jurisclasseurs	78125 / 34336	35875 / 50878	147712 / 116261	237451 / 306975
Dalloz (connexions)			79856	116738
Lextenso (consultations)	87954	66069	42689	62271
Westlaw (requêtes)			6582	7831

D'autres chiffres témoignent également d'une augmentation des consultations comme, par exemple, ceux qui ont été recueillis pour la base *Cairn* (statistiques à la norme *Counter*) pour laquelle le nombre de requêtes augmentent de près de 40 % depuis 2008 pour atteindre 86 293 requêtes en 2011.

## E. LA FORMATION DES USAGERS

La formation des usagers à l'utilisation des ressources documentaires a toujours été, pour un ensemble de raisons, un point faible de l'activité de la bibliothèque universitaire. A un manque certain d'une politique volontariste dans ce domaine, il faut ajouter un certain nombre d'autres raisons : secteur d'activités mal organisé et au pilotage incertain (scission entre formation en

licence et formation des master et doctorants notamment), peu de collaboration avec les BUFR, effectif d'étudiants très important conduisant à un certain découragement, manque de soutien de la plupart des UFR pour l'inscription de l'initiation à la recherche documentaire dans les maquettes, manque d'équipement en salles et matériel informatique à jour. La situation de ce secteur était en 2010 devenue critique puisque seulement 27 % des primo-entrants avaient bénéficié d'une initiation dans ce domaine.

Face à cette situation, un groupe de travail d'une dizaine de personnes piloté par la direction a travaillé à l'élaboration d'une offre cohérente pour la rentrée universitaire 2011. Plusieurs axes de travail ont été retenus :

- mobilisation du personnel titulaire autour des enjeux de la formation des étudiants qui ne devait plus rester le champ exclusif des tuteurs documentaires mais impliquer toutes les personnes des catégories A et B ;
- contact de tous les responsables d'UFR afin de les sensibiliser à la problématique de formation des primo-entrants et de leur proposer un accompagnement dans ce domaine
- travail avec l'UFR de droit pour la mise en place d'un programme d'initiation concernant l'ensemble des nouveaux arrivants à l'UFR de droit (1700 étudiants) ;
- mise en place d'une offre plus variée incluant des formations plus axées sur les TICE ;
- formation à la carte ;
- modernisation du parc informatique et projet de création d'une salle de formation avec un équipement informatique par stagiaire et un tableau numérique interactif.

L'implication de nombreux collègues qui ont participé à la formation des usagers depuis octobre 2011 a montré qu'il était possible d'arriver à des résultats encourageants dans ce domaine.

Pour un total de 8497 primo-entrants, 2909 ont bénéficié d'une initiation à la recherche documentaire, soit 34 % de l'effectif contre 1887 en 2010. Certaines filières ont connu une hausse importante du nombre de primo-entrants formés : droit et science politique (+ 78 %), SPSE (+ 26 %), sociologie (+ 256 %), AES (+49 %) ou histoire (+ 82 %). Ces formations ont été précédées par une visite de la bibliothèque universitaire lors de la semaine de pré rentrée : 366 étudiants ont été ainsi accueillis en 27 groupes. Le personnel a présenté en une demi-heure les locaux et les services dont peuvent disposer les étudiants.

### **L'initiation à la recherche documentaire dans le cadre du module de « *Découverte du droit* » pour les étudiants en 1<sup>ère</sup> année de droit**

Une collaboration spécifique a été mise en place afin que les nouveaux étudiants juristes puissent tous bénéficier de cette initiation à la recherche documentaire. Une rencontre entre les responsables de la B.U. et ceux du module 'Découverte du droit' a été organisée en septembre afin d'en organiser les modalités.

### ➔ **Pour la bibliothèque**

- la bibliothèque reçoit les étudiants par groupe de TD (2 groupes par TD) pour une séance d'une heure trente
- le planning des séances s'adapte aux emplois du temps de chaque Unité Pédagogique
- le contenu de la formation est le reflet de ce qui a été décidé avec les responsables des 3 unités pédagogiques et donne lieu à des exercices pratiques de recherche
- une fiche récapitulative est distribuée à chaque étudiant en fin de séance
- en début ou fin de séance une visite de la salle de lecture de droit est effectuée ainsi qu'une explication de ses principales fonctionnalités (15 mn) .
- chaque formateur fait émarger les étudiants de son groupe mais il n'y a pas de retour des absences au niveau de l'UFR

### ➔ **Pour l'UFR**

- l'UFR fournit à la bibliothèque la liste des étudiants par TD ainsi que les emplois du temps des unités pédagogiques.
- l'UFR se charge d'informer les étudiants des calendriers des séances
- les enseignants et/ou chargés de TD relaient l'information sur la formation

### ➔ **Le bilan**

Du 20 octobre 2010 au 2 avril 2011, 967 étudiants ont été formés en 94 séances pour un total de 164 heures par 10 formateurs appartenant au personnel titulaire de la B.U. et 2 tuteurs documentaires.

Cette formation, largement fondée sur l'initiation aux méthodes de recherche documentaire, est indispensable aux étudiants pour une utilisation opérationnelle minimale ultérieure des ressources. L'alternance entre exposé théorique, exercices pratiques et visite des lieux est indispensable à une bonne assimilation des connaissances et une utilisation aisée des différents outils. Cette initiation ne doit pas faire oublier qu'une formation plus poussée à l'utilisation des bases de données doit être dispensée à un stade ultérieur du cursus universitaire.

## **La formation des étudiants en master et doctorat**

Les formations à la recherche documentaire « classique » au niveau master devraient pouvoir répondre à 4 objectifs : autonomie dans la recherche, maîtrise de la documentation liée à sa discipline, maîtrise des outils spécialisés dans son domaine d'étude et utilisation et évaluation de l'information. La capacité à maîtriser l'information pour des étudiants de niveau Master représente un atout majeur que les enseignants ont parfois du mal à percevoir, la bibliothèque ne leur apparaissant pas comme le lieu de formation évident pour l'acquisition de ce type de savoir.

Malgré plusieurs années d'efforts en matière de formation en master et doctorat, trop peu d'étudiants participent à ces séances malgré les courriers envoyés aux directeurs d'UFR pour en faire la promotion. Seuls 4 enseignants ont répondu à cette offre. 352 étudiants ont été formés au cours de 21 sessions qui se sont déroulées soit à la B.U. soit dans les BUFR. Pour les doctorants, seule l'école doctorale de droit l'a inscrite de manière obligatoire dans le cursus des trois années. Deux sessions ont eu lieu par an de deux jours chacune et se font en partenariat avec la bibliothèque CUJAS. Les formateurs appartiennent tous au personnel titulaire soit de la B.U. soit des BUFR.

### **La formation en BUFR**

La formation à la recherche documentaire est systématiquement proposée aux étudiants en 1<sup>ère</sup> année de licence à la bibliothèque du pôle scientifique et technologique de Ville d'Avray et pour les étudiants en master à la bibliothèque SPSE (Psychologie et Sciences de l'éducation) : 470 étudiants ont été formés à Ville d'Avray (auxquels il convient d'ajouter 30 étudiants en master) et une centaine d'étudiants en SPSE. Notons que ces deux bibliothèques possèdent des espaces dédiés à la formation.

A la bibliothèque d'Histoire de l'Art, la responsable a également répondu aux demandes des enseignants et formé 60 étudiants de 1<sup>ère</sup> année. La responsable de la bibliothèque d'Urbanisme a formé 130 étudiants suite à des prescriptions enseignantes, ce qui relève du défi en l'absence d'espace et de postes informatiques dédiés.

Malgré les difficultés rencontrées dans certains cas, l'intérêt de ces formations au sein des bibliothèques de département est double : une expertise des bibliothécaires dans des domaines très spécialisés et le fait de devenir un interlocuteur privilégié pour enseignants et chercheurs favorisant ainsi une fréquentation plus importante de la bibliothèque.

## **F. L'ÉVALUATION DES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque universitaire a souhaité engager une politique d'évaluation de ses services afin de mieux répondre aux besoins de ses usagers en en connaissant mieux les besoins et pour entreprendre la rénovation de la bibliothèque de manière optimale. Une enquête Libqual+ a été menée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011 destinée à exprimer la perception des usagers des services de la bibliothèque.

Le projet a été préparé par un groupe de pilotage et présenté en conseil de la documentation, CA et CEVU. L'enquête a été accessible sur le site Internet du 7 au 31 mars après une campagne de communication en ligne et par messagerie. La version courte a été choisie afin de diminuer les temps de réponse et ainsi de garantir un meilleur taux de réponse. Les résultats ont été communiqués en juin au personnel et dans les conseils.

### **La représentativité**

1620 personnes, étudiants ou enseignants chercheurs ont répondu à l'enquête soit 5,2 % de la communauté universitaire de Paris Ouest. L'analyse des réponses permet de fournir les éléments suivants :

- 58 % des répondants sont de niveau Licence (la part des inscrits à l'université est de 60 %), les premières années sont cependant sous représentés, un pourcentage non négligeable d'entre eux ayant déjà abandonné leur formation à cette période de l'année ;
- 31 % des répondants sont de niveau Master (la part des inscrits à l'université est de 27,6 %), les M1 sont les plus nombreux ce qui n'est pas étonnant puisqu'ils fréquentent assidûment la bibliothèque ;
- 4 % des répondants sont des doctorants (la part des inscrits est de 5,5 %)
- 3,89 % des répondants sont des enseignants (ils représentent 3,65 % de la communauté universitaire) ;
- la représentativité par discipline fait apparaître des disciplines sur représentées par rapport à leur poids dans la communauté : en premier lieu le droit, ce qui correspond à une fréquentation assidue des juristes à la B.U., mais aussi la psychologie, l'histoire et l'histoire de l'art. Par contre, l'économie-gestion, les Staps, les Langues étrangères sont sous-représentées.

### **Les taux de satisfaction**

La population de niveau M et D est la moins satisfaite, ce qui peut se comprendre dans la mesure où ses exigences sont plus grandes que pour le niveau Licence.

Il apparaît clairement que la dimension « **bibliothèque en tant qu'espace** » remporte un score inférieur au minimum attendu.

Pour les deux autres dimensions, l'accueil et l'accès à l'information, le niveau souhaité est largement au dessus du niveau perçu, ce qui laisse une importante marge de progrès.

### **Les points faibles sont les suivants :**

- les insuffisances du bâtiment sont nettement pointées par les répondants : actuellement, la B.U. n'offre ni un environnement calme pour le travail individuel, ni des espaces communs pour le travail en groupe. Les locaux ne sont pas assez confortables ;
- la B.U. ne possède pas les documents imprimés nécessaires ; elle n'offre pas un équipement suffisamment moderne pour accéder à l'information et ne permet pas de trouver facilement ce que l'on cherche ;
- la B.U. ne rend pas un service personnalisé à chaque usager ; l'accueil est au niveau minimum en ce qui concerne l'attention aux usagers et la compréhension de leurs besoins, ainsi que dans la résolution des problèmes liés à l'utilisation des services.

### **Les points les mieux perçus sont :**

- la courtoisie, la disponibilité d'un personnel qui inspire confiance ;
- pour la documentation : l'accès distant aux ressources électroniques, les revues électroniques et imprimées, ainsi que le libre accès aux documents.

### **Analyse par thème**

#### **➤ Les locaux**

Il n'est pas étonnant que le bâtiment et son aménagement, datant de la fin des années 1960 soient perçus comme largement dépassés en 2011. Les insuffisances et l'inadaptation des locaux,

pointées par l'ensemble de la communauté universitaire, montrent qu'une rénovation est nécessaire.

Dans les commentaires, 20 % des étudiants se plaignent des locaux en demandant une rénovation générale des salles de groupes, un mobilier plus adapté et ergonomique, un meilleur agencement des espaces, des places assises plus nombreuses, du chauffage et un meilleur éclairage.

➤ **Le bruit** : 17 % des étudiants de M et D et 15 % des L s'en plaignent.

La question du bruit concerne à la fois les circulations (escaliers bruyants, couloirs larges) et les salles de lecture du 1<sup>er</sup> étage, dont l'acoustique est particulièrement mauvaise. Elle est liée d'une part au bâtiment, d'autre part à un changement d'ordre culturel, et dans la façon d'étudier : les travaux collectifs sont plus fréquents, or la B.U. n'offre presque pas d'espaces de travail en groupe.

➤ **L'accès à l'information**

Les usagers déplorent que la B.U. n'offre pas un équipement moderne : 18 % des étudiants en L et 24 % des M/D précisent leurs attentes dans les commentaires : une majorité réclame des prises électriques : en effet, le WIFI a été installé depuis longtemps, mais l'autonomie des portables n'est pas assez grande. Beaucoup se plaignent d'un matériel informatique défectueux ou vétuste. Une partie d'entre eux souhaite un parc informatique plus étendu (120 postes actuellement), davantage d'accès à internet (50 postes actuellement).

Enfin, ils déplorent le fait de ne pas pouvoir utiliser les outils bureautiques et les clés USB, ce qui provoque des embouteillages au local de la société Corep qui gère les photocopies et impressions pour les usagers et qui met à disposition 4 stations pour les clés USB.

L'accès distant aux ressources documentaires est plébiscité, surtout par les enseignants. Les commentaires sur le portail documentaire et sur le catalogue soulignent en général un manque d'ergonomie de ces outils. Les attentes sont grandes par rapport à l'amélioration du site web et la fiabilité du catalogue.

➤ **La documentation**

Les étudiants de licence expriment leur satisfaction pour la moitié d'entre eux cependant ils se plaignent du manque d'exemplaires et de l'absence d'actualisation des collections. Les étudiants en M/D et les enseignants pointent certaines lacunes dans les collections.

Par ailleurs, les usagers ne trouvent pas facilement ce qu'ils cherchent : les commentaires incriminent la classification complexe, la signalétique insuffisante, et le rangement déficient.

Certains commentaires abordent les conditions de prêt : souhaitant une possibilité de renouvellement pour le niveau licence, et le prêt des livres en magasin.

Les ressources électroniques mises à disposition par la B.U. sont jugées suffisantes par les Master, doctorants et enseignants. Les revues électroniques/papier ne semblent pas toujours correspondre aux besoins des enseignants.

➤ **L'accueil**

Les différences sont là aussi importantes selon les niveaux : les étudiants de L sont plus satisfaits de la compétence du personnel. Les enseignants pointent le fait que leurs besoins ne sont pas

compris par le personnel. Entre 60 et 64 % souhaitent une ouverture plus tardive en soirée ; 10 à 12 % une ouverture plus tôt le matin ; 15 à 20 % une extension le week-end ; 5 à 10 % une extension pendant les examens.

*Si la bibliothèque a fait jusqu'en 2011 de manière régulière des enquêtes thématiques et ponctuelles sur tel ou tel aspect, une enquête d'envergure comme Libqual+ abordant l'ensemble des aspects du service de documentation, n'avait pas été menée depuis fort longtemps. L'enquête, qui a fait l'objet de critiques en raison de sa complexité et d'une certaine rigidité, n'en demeure pas moins très utile pour le pilotage et constitue pour les responsables du SCD, dont la plupart sont nouvellement arrivés, un état des lieux intéressant. Ses résultats dessinent naturellement les axes majeurs de progrès qui sont à décliner en améliorations concrètes à mettre en œuvre rapidement : une bibliothèque plus ouverte, plus simple à utiliser, plus conviviale et moderne dans ses équipements et aménagements, un personnel plus disponible et professionnel et une vraie réflexion sur la politique documentaire des prochaines années. Cette enquête confirme en outre un problème majeur, dont il faudra s'occuper, qui est celui de la très faible fréquentation de la bibliothèque par les étudiants avancés et les enseignants chercheurs.*

## **IV. LE RÉSEAU DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ**

Avant d'évoquer l'activité 2011 des différentes bibliothèques d'UFR ou de composantes, il est utile de rappeler quelques données générales concernant ce réseau documentaire de l'université. 16 bibliothèques sont installées sur le campus, une au sein de Médiadix à Saint Cloud et une au Pôle scientifique et technologique de l'IUT de Ville d'Avray. 4 BUFR ont un statut de bibliothèque intégrée au service commun de documentation. Il s'agit des bibliothèques de *SPSE, de LCE, de l'IPAG et de celle de l'IUT de Ville d'Avray*. 13 bibliothèques ont un statut d'association. Il s'agit des bibliothèques : SEGMI, DSP, STAPS, Histoire et Histoire de l'art, Géographie, Urbanisme, Sociologie, AES, Philosophie, Lettres, Arts du spectacle. 2 structures ne sont pas vraiment des bibliothèques au sens propre du terme : Caciopé n'offre pas vraiment un espace « bibliothèque » mais ses collections figurent dans le catalogue du campus ainsi que le fonds Lawrence Durrell situé au sein de l'UFR LCE/LEA et qui dispose d'un espace aménagé pour recevoir ses collections spécialisées destinées aux spécialistes de L. Durrell.

Les 18 bibliothèques desservent soit *l'ensemble d'une UFR ou une structure* (SEGMI, DSP, STAPS, IUT, Médiadix, IPAG) soit *un département d'UFR* (histoire et histoire de l'art, géographie, urbanisme, sociologie, AES pour l'UFR SSA et philosophie, lettres et arts du spectacle pour l'UFR LLPHI).

En 2010, la présidente de l'université a souhaité faire un point général sur les bibliothèques et entités documentaires de son université et a demandé un rapport à la direction du SCD. Ce rapport a été remis à l'équipe présidentielle et proposait un certain nombre de pistes en vue d'optimiser l'organisation de ce secteur. En 2011, la direction du SCD sur la base de ce travail, a proposé aux UFR un certain nombre de collaborations :

- déploiement de personnel de la B.U. dans les BUFR pour en faciliter le fonctionnement, étendre les horaires d'ouverture et diminuer le coût en personnel vacataire ;
- aide à l'acquisition de codes en fin d'année pour l'UFR de droit ;
- proposition de formation des étudiants avec prise en charge des coûts afférents ;
- poursuite de la rétroconversion des fonds des BUFR par un catalogueur de la B.U. ;
- prise en charge de la gestion du parc informatique y compris pour les bibliothèques associées du campus.

### **L'activité des BUFR en 2011**

En 2011, le fait marquant pour les BUFR a été la finalisation du projet de regroupement et réinstallation dans de nouveaux espaces des fonds d'histoire et d'histoire de l'art. Le déménagement a eu lieu au cours du mois de décembre.

### **Le catalogue de campus et la rétroconversion**

En ce qui concerne le catalogue du campus, 15 bibliothèques sur les 18 participent au signalement de leurs collections. La rétroconversion du fonds de géographie a été réalisée en 2010/2011 par une technicienne de bibliothèque de la B.U. et celle du fonds de la bibliothèque de philosophie a démarré en octobre 2011. Au total en 2011, 6 324 notices ont été ajoutées au catalogue commun.

### **Les acquisitions documentaires 2011**

Nous l'avons déjà évoqué, les crédits documentaires des BUFR sont relativement faibles : 196148 € ont été dépensés par les bibliothèques dont plus de la moitié pour les abonnements de périodiques (434 abonnements français et 45 abonnements étrangers souscrits en 2011), le reste a permis d'acquérir 5 418 ouvrages. Les crédits de fonctionnement sont également très faibles, seule la bibliothèque de droit consacre près de 5 000 € à la reliure de fascicules de périodiques.

### **L'accessibilité des bibliothèques**

Depuis la rentrée 2011, l'amplitude horaire d'ouverture est en augmentation et se situe autour de 44 heures hebdomadaires d'ouverture avec des différences notoires d'une bibliothèque à l'autre :

- 50 h hebdomadaires pour les bibliothèques de l'IUT de Ville d'Avray, Médiadix et Segmi ;
- 46 h 30 pour la bibliothèque de SPSE
- 44 h pour celles de LCE et DSP
- 40 h et moins pour les autres dont la bibliothèque de lettres qui est ouverte 27 h par semaine.

La bibliothèque de droit a bénéficié d'une aide en monitorat de la B.U. pour ouvrir le vendredi après-midi, celles de SPSE et de LCE se partagent un demi-poste de magasinier de la B.U.

### **Le lectorat actif**

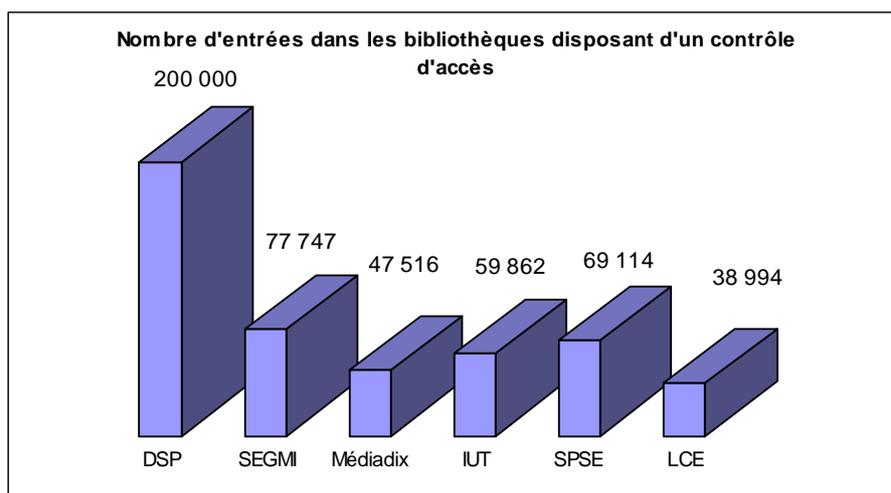
L'évaluation du lectorat actif provient soit des statistiques issues du logiciel de gestion soit d'un comptage manuel.

Pour les bibliothèques utilisant les outils informatiques et pratiquant le prêt, les estimations des lecteurs actifs par rapport à l'effectif étudiant de référence sont les suivantes : SEGMI : 30%, LCE : 40 %, SPSE : 49 %, Urbanisme : 48 %, IUT : 67 %, IPAG : 82 %, Médiadix : 100%.

Dans les BUFR n'utilisant pas le logiciel Aleph mais qui proposent néanmoins le prêt des documents, le nombre d'inscrits est recensé par les responsables : en philosophie : 300 étudiants jusqu'au doctorat et 40 enseignants, en sociologie : 150 et en AES : 327 étudiants.

Au total 5 341 lecteurs ont emprunté 24 451 documents au cours de l'année 2011.

La fréquentation est élevée pour 6 bibliothèques : 493 233 entrées pour 6 bibliothèques dont 41 % pour la seule bibliothèque de droit. Ce volume des entrées correspond à 67 % des entrées à la bibliothèque universitaire.

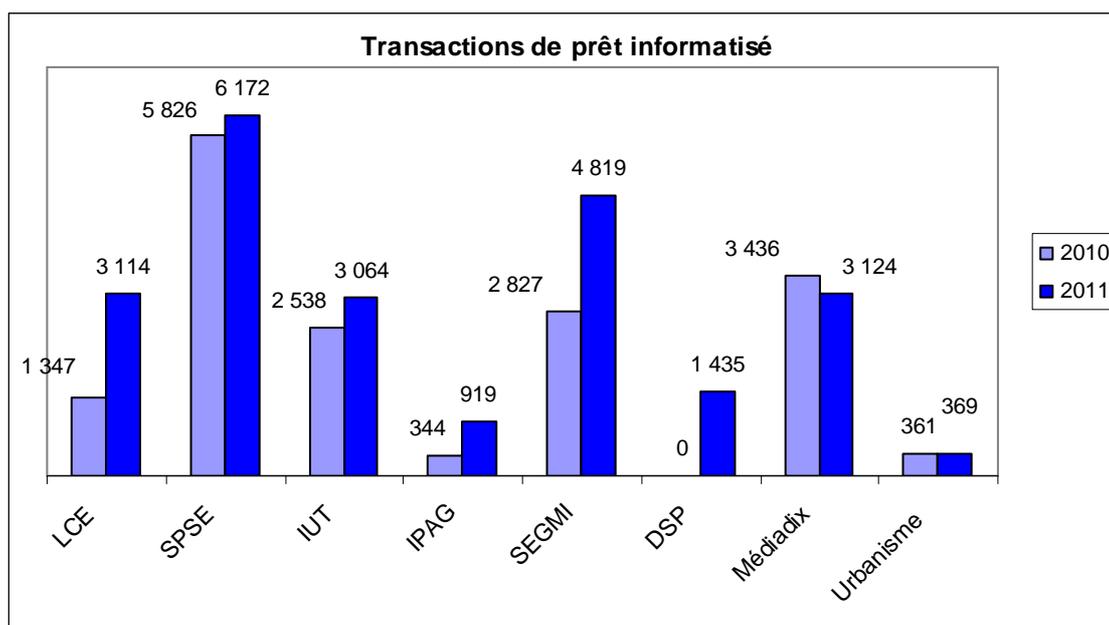


### **Le prêt**

11 bibliothèques offrent un service de prêt régulier (IUT, IPAG, LCE, SPSE, Urbanisme, SEGMI, Sociologie, AES, Philosophie, Médiadix, Arts du spectacle), 3 bibliothèques pratiquent un prêt de week-end ou un prêt exceptionnel (Géographie, DSP, Lettres), une bibliothèque limite le prêt aux enseignants (Histoire/Histoire de l'Art). Dans la quasi-totalité des bibliothèques ayant informatisé le prêt, le nombre de transactions en 2011 est en augmentation :

- très prononcée en SEGMI et LCE puisque l'année 2011 constitue pour la BUFR SEGMI la première année complète de fonctionnement du prêt informatisé et pour la BUFR LCE la première année complète dans les nouveaux locaux ;
- augmentation importante également des prêts à la bibliothèque de l'IPAG qui récolte le fruit des efforts de l'année 2010/2011 de remise à niveau du fonds (désherbage et enrichissement des collections), de recotation et de signalement des ouvrages dans le catalogue ;
- le prêt exceptionnel d'un code autorisé aux étudiants de l'UFR DSP durant les périodes d'examen a généré 1 055 transactions (1435 avec les prêts enseignants).

Au total 24 451 opérations de prêt informatisé ont été réalisées en 2011 soit une augmentation de près de 25 % par rapport à 2010 auxquels il faut ajouter les 2 500 prêts manuels.



Pour conclure, il convient de dire que l'activité de la plupart des bibliothèques d'UFR témoigne de leur réel ancrage au sein des composantes et de leur rôle de bibliothèque de proximité. La modernisation et la rénovation des locaux des plus importantes d'entre elles permettent de les installer définitivement dans le paysage documentaire de l'université. L'université et avec elle les UFR réaffirment par là même leur volonté de s'offrir un ensemble documentaire riche, ensemble de bibliothèques auxquelles il faut ajouter la BDIC et les centres de ressources des laboratoires. Le service commun de documentation a initié avec plusieurs d'entre elles une politique de collaboration axée sur le service aux usagers en dépassant le strict statut réglementaire de bibliothèque associée ou intégrée. Pour l'instant, cette offre de services du SCD n'a pas suffi à engager avec les responsables un véritable dialogue autour d'une vision intégrée de la fonction documentaire au sein de l'université mais il est permis de penser que c'est une première étape, indispensable, pour poursuivre une réflexion d'ensemble dans ce domaine. Parmi les points qu'il faudra aborder, les plus importants d'entre eux concerneront :

- la définition d'un *seuil minimum* d'infrastructures et de services décliné en accessibilité (heures d'ouverture), fonds documentaires, équipement notamment informatique et services aux usagers ;
- l'*adéquation* entre le public accueilli et les fonds proposés et sa cohérence au regard de l'ensemble du réseau documentaire de l'université ;
- la mise en œuvre d'une politique de *conservation partagée* des ressources imprimées ;
- la *politique de ressources humaines* – niveau de recrutement, compétences professionnelles, formation continue, mobilité - cohérente et pérenne menée en collaboration avec l'équipe de pilotage du SCD.

## **V. PERSPECTIVES ET PROJETS**

### **A. LA MODERNISATION DU PORTAIL DOCUMENTAIRE DU SCD**

La Direction des systèmes d'information (DSI) a confié au SCD la mission de mettre en place un portail documentaire de Paris Ouest. Le nouvel outil offrira à la communauté universitaire un service inédit, en fournissant un point d'entrée unique vers l'ensemble des ressources documentaires présentes sur le campus.

Il signalera notamment les ressources du Service commun de la documentation (Bibliothèque Universitaire et Bibliothèques d'UFR intégrées), de la BDIC et de la MAE, et permettra ainsi d'interroger simultanément un très riche ensemble de ressources documentaires, qu'il s'agisse de documents papier, de ressources électroniques ou de fonds d'archives.

Le nouveau moteur de recherche viendra se substituer aux portails, devenus obsolètes, de la BDIC et du SCD, et offrira aux étudiants et aux chercheurs une interface modernisée et des services personnalisés comme la création d'alertes sur leurs recherches. Doté d'un moteur de recherche puissant, il permettra de mieux valoriser les ressources documentaires de Paris Ouest, qu'il s'agisse des ressources électroniques acquises par abonnement ou de certaines ressources produites à l'université, comme les thèses ou les descriptions de fonds d'archives.

Le futur portail documentaire s'intégrera dans le site de Paris Ouest ainsi que dans le nouvel Environnement numérique de travail. En accord avec les préconisations du Schéma directeur du numérique adopté par la Direction des systèmes d'information, il offrira aux différentes structures concernées un outil mutualisé et collaboratif, permettant une gestion décentralisée au niveau des différentes unités documentaires participantes.

Le projet a été doté d'un Comité de pilotage regroupant la DSI ainsi que les directeurs du SCD, de la BDIC, de la maison de l'archéologie et de l'ethnologie (MAE), et de Comète. Un groupe de travail assisté par le Cabinet de Conseil Six & Dix et associant des représentants du SCD et de la BDIC a été constitué en janvier 2012. Le projet a débuté par une étude préliminaire visant à déterminer le périmètre et les fonctionnalités du futur outil. A cette occasion, un questionnaire a été adressé aux laboratoires de l'université et des entretiens ont eu lieu avec différentes structures de l'université, ainsi de Comète<sup>7</sup> ou d'AUNEGE<sup>8</sup>, afin de définir l'opportunité et les modalités d'un éventuel signalement de leurs ressources dans le futur portail. L'étude des offres présentes sur le marché a été enrichie par des rencontres avec des professionnels d'autres universités ayant conduit des projets similaires.

---

<sup>7</sup> Le service commun **COMETE** (Centre Optimisé de MEdiatisation et de Technologies Educatives) organise et gère le service d'enseignement à distance et les cours en ligne.

<sup>8</sup> Association des Universités pour le développement de l'enseignement numérique en Economie et Gestion - est l'une des sept Universités Numériques Thématiques (UNT) soutenues par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour développer la mutualisation de supports pédagogiques numériques entre les universités françaises dans une approche disciplinaire. Fondée en 2005, AUNEGE est portée par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le groupe projet travaille en ce moment à la réalisation d'un cahier des charges qui sera soumis à la validation du Comité de pilotage du portail en juillet prochain. Les fournisseurs de moteurs de recherche pourront répondre à l'appel d'offre jusqu'à mi-octobre, et le déploiement du nouvel outil est prévu courant 2013.

## **B. LA POURSUITE DE LA RÉNOVATION DES ESPACES DE LA B.U.**

La rénovation des espaces de la bibliothèque universitaire s'inscrit dans la perspective d'accueil du Learning Centre plus justement appelé *centre de ressources et de culture numérique*, projet phare du SCD. C'est ce projet qui est à l'origine des opérations de mise à jour des collections et de modernisation des espaces et des services proposés aux usagers. Il a fait l'objet en 2010 et 2011 d'un travail de réflexion avec Marie-Françoise BISBROUCK, spécialiste de la construction et de l'aménagement des bibliothèques, puis avec un cabinet de programmation architecturale. Le pré-programme qui en a résulté dessine les grandes lignes du projet et en évalue le coût.

Démarrée en 2010 par la rénovation d'une première salle, celle des sciences sociales, la modernisation de la bibliothèque universitaire est devenue une nécessité en raison de la vétusté des équipements datant de la création de la bibliothèque dans les années 1970 et de l'évolution des attentes de ses usagers. Cette première rénovation a été financée grâce à une dotation accordée par le Conseil général dans le cadre du projet de création de l'Institut du numérique.

En juillet 2011, à la demande de la Présidente, la direction du Service commun de documentation a présenté un dossier d'aide au financement auprès de la région Île-de-France dans le cadre de son programme *Biblio'RIF* d'aide à la modernisation et à l'adaptation de bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche en vue de la poursuite du programme de rénovation des espaces publics de la bibliothèque universitaire.

### **LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES SCIENCES HUMAINES**

Après la salle des sciences sociales, il s'agit de rénover la salle des sciences humaines, d'une dimension de 1 200 m<sup>2</sup> qui contient les quelque 60 000 ouvrages en histoire, géographie, religion, philosophie, histoire de l'art et arts du spectacle.

Il y est prévu :

- de remplacer la moquette d'origine par un revêtement en PVC avec des caractéristiques de solidité et de performance phonique adaptées au passage de plus de 1 000 usagers par jour ;
- de remplacer l'ancien mobilier (2 500 mètres linéaires de rayonnages, tables et chaises) par du mobilier neuf
- d'équiper la salle d'ordinateurs en libre accès.

Ces opérations nécessitent l'évacuation des 1 700 mètres linéaires de collections puis, à la fin du chantier, leur remise en place.

En plus de proposer un accès simplifié à plus de collections, la rénovation de la salle devrait, pour la rentrée 2012, offrir à toute la communauté universitaire :

- ✓ **davantage de places assises** (elles passeront de 170 à 240) et d'ordinateurs en libre accès ;
- ✓ **l'amélioration notable des conditions de travail** : mise à disposition de places individuelles sans vis-à-vis, de prises de courant et d'éclairage individuel ;
- ✓ **des services** de prêt, de photocopies et d'impressions (transmises notamment par Wifi) ;
- ✓ une meilleure **qualité environnementale**.

## **LE CALENDRIER DU CHANTIER**

- Fusion des collections entre salle de prêt et salle des sciences humaines pour tous les secteurs concernés : dernier trimestre 2011 et premier trimestre 2012
- Passation des marchés de travaux et d'équipement : 1<sup>er</sup> semestre 2012
- Mise en peinture de la salle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2012
- Déménagement final des collections et du mobilier : juillet 2012
- Changement du sol : septembre 2012
- Installation du nouveau mobilier : octobre – novembre 2012
- Réinstallation des collections : octobre – novembre 2012.

## **LE COÛT DU PROJET**

Le coût du projet est estimé à 630 000 € : 440 000€ pour le mobilier et le matériel informatique, 190 000 € pour le sol, le câblage informatique et le déménagement.

## **C. LA MODERNISATION DU SERVICE DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION POUR LES USAGERS**

Ce service est assuré dans le cadre d'une convention d'occupation domaniale attribuée depuis plusieurs années à la société SEMACO. A l'occasion du renouvellement de la convention dans le cadre d'une mise en concurrence des divers prestataires dans ce domaine, le Service commun souhaite améliorer le service de reprographie proposé aux usagers et rénover le local de photocopies situé à la bibliothèque universitaire.

### **Le local de reprographie situé dans la bibliothèque universitaire**

Le local de reprographie concentre aujourd'hui tous les services de photocopies et d'impression proposés aux usagers de la bibliothèque universitaire et un service de reliure pour tout le campus (25 copieurs noir et blanc et couleur en libre accès et 4 agents dont deux à temps plein). Compte tenu de la vétusté et de la non conformité du local aux règles de sécurité, le SCD souhaite que le prestataire retenu opère en 2012, à sa charge, des travaux de rénovation et de mises aux normes. Un groupe projet, constitué des différents services de l'université (sécurité, technique et informatique) se verra confier la réflexion et la mise en œuvre de ce projet.

### **Le service de reprographie à la B.U. et dans les BUFR**

Les dysfonctionnements constatés (pannes, fourniture de consommables, files d'attente, accessibilité du matériel, etc.) nécessitent une rénovation complète du service de photocopie et d'impression. Afin d'identifier les attentes des usagers et leurs priorités, le SCD a mené une enquête auprès des usagers de la B.U. (questionnaire en ligne et papier) et des responsables des bibliothèques associées et intégrées au SCD. L'analyse de ces résultats doit permettre de proposer un **plan d'amélioration du service de reprographie**. Actuellement, les usagers peuvent :

- commander des impressions à partir des ordinateurs reliés au réseau ;
- imprimer des fichiers PDF à partir d'une clé USB à certains endroits de l'université, notamment à la BU ;
- et imprimer des documents à partir d'une clé USB dans le local à la B.U.

Pour répondre aux attentes et aux nouvelles pratiques des usagers, le SCD souhaite développer l'offre d'impression sur le campus et permettre aux usagers d'utiliser leur propre matériel informatique grâce à des solutions nouvelles d'impression en wifi.

*Le SCD vise une augmentation du nombre d'appareils, une meilleure accessibilité par redéploiement des appareils dans l'espace sans les contraintes horaires liés à l'ouverture du local de reprographie, le redéploiement des matériels vers les BUFR et/ou les salles de la BU pour être au plus près des utilisateurs, une meilleure performance des appareils (encre, silence, rapidité, impression en wifi) ainsi qu'une amélioration de la maintenance.*

## **D. L'ACCUEIL ET LES SERVICES AUX USAGERS**

En 2011, le SCD a connu un grand nombre de changements guidés par la volonté de proposer aux utilisateurs des conditions de travail et d'accès à l'information améliorées. En 2012, comme en témoigne les projets évoqués précédemment, le fil conducteur restera le même : poursuivre dans la voie de ces améliorations de manière à faire parvenir l'établissement au niveau d'équipement et de services attendus par son public.

En matière d'accessibilité, il est prévu à partir du mois d'octobre que la bibliothèque restera ouverte jusqu'à 20 h pendant l'année universitaire. Cette extension se fera avec l'aide des moniteurs étudiants. L'accueil mobile, qui avait démarré timidement en 2011, est depuis 2012 bien rôdé et permet aux membres du personnel de jouer pleinement leur rôle de médiateur auprès des étudiants. La formation des usagers et plus particulièrement des primo-entrants restera un axe majeur de l'activité de la rentrée et ce secteur bénéficiera de conditions améliorées puisqu'une nouvelle salle de formation, bien dotée en équipement informatique, sera disponible pour les stagiaires.

Annoncé lors du conseil de la documentation du mois de novembre 2011, un groupe de travail est sur le point de finaliser le projet de règlement à destination du public qui avait un besoin urgent d'être mis à jour afin de tenir compte de l'évolution des pratiques des usagers. Parallèlement le groupe a entamé une réflexion autour d'une charte d'accueil du personnel regroupant les engagements pris par le personnel en matière de qualité de services. Le règlement sera ainsi assorti de nos engagements dans ce domaine.

### **Une politique de communication renouvelée**

La communication autour des services et des ressources fait également l'objet d'une attention particulière. Un ensemble de supports d'information, générale ou thématique, imprimée ou en ligne, est mis en place : blog d'information sur les ressources numériques, mise en place de tutoriels d'utilisation des ressources sur la plateforme des cours en ligne, plaquette d'information sur les thèses, le droit, l'économie, les sciences sociales, etc. Après la modernisation du site internet de l'université, le projet de modernisation du portail englobera une refonte des pages Internet du SCD.

### **La préparation du prochain contrat quinquennal**

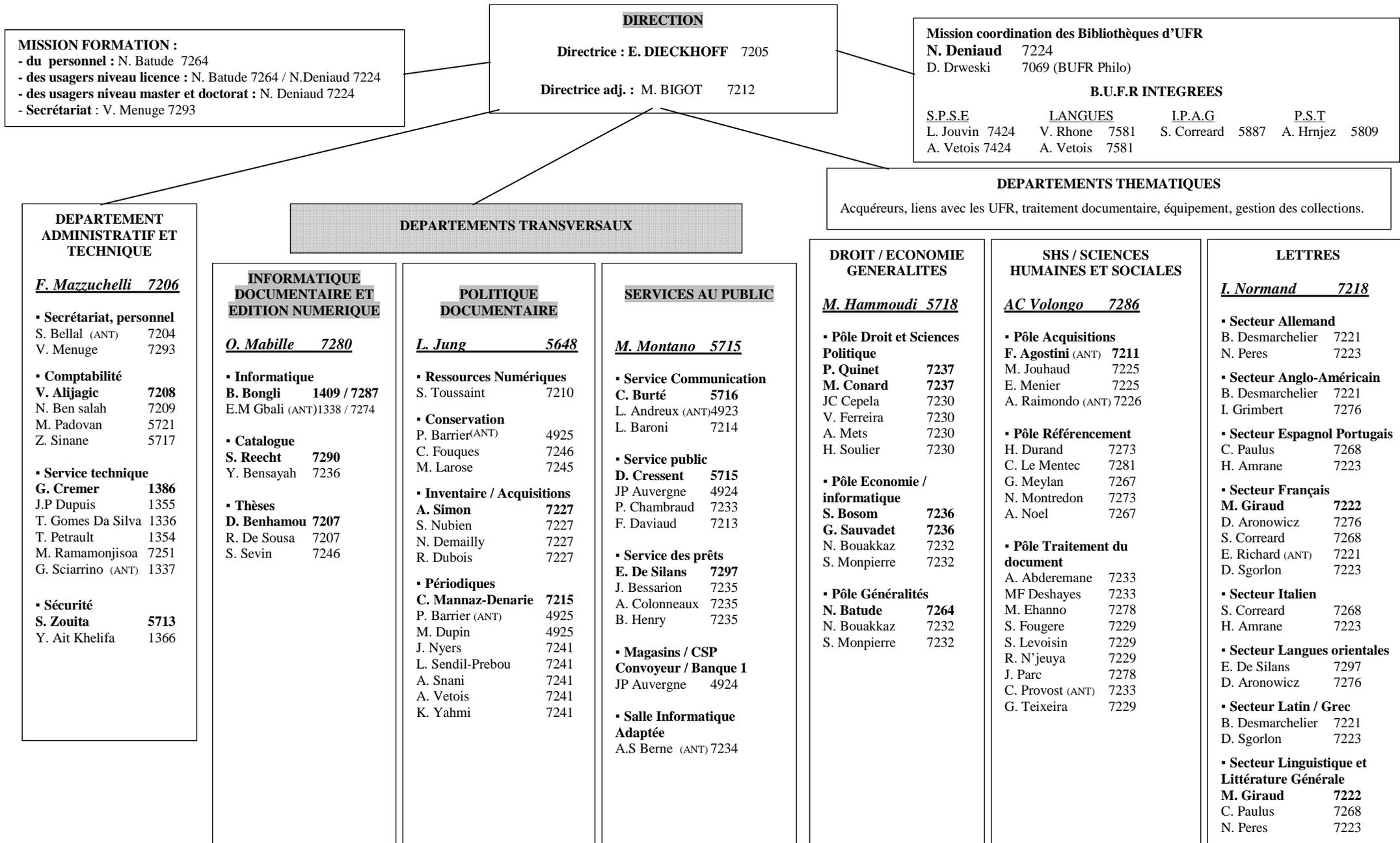
En 2012, le SCD mènera la réflexion autour de son évolution pour les cinq années du prochain contrat 2014-2018. Le contexte de changement induit par l'arrivée d'un nouveau président et d'une nouvelle équipe et l'annonce de la création d'un PRES influenceront certainement de manière importante l'orientation de ce nouveau contrat.

La réalisation du centre de ressources et de culture numérique, projet soutenu par la nouvelle équipe, sera certainement un axe fort du nouveau contrat.

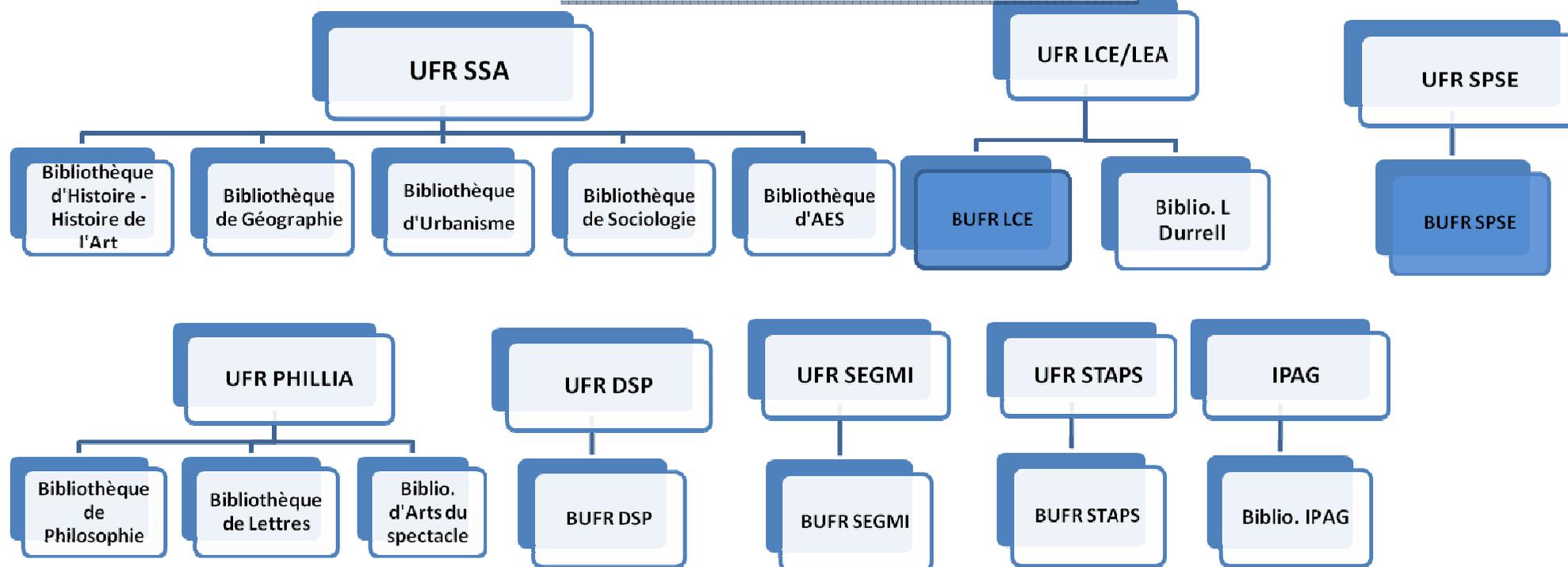
## ANNEXES

<b>ORGANIGRAMME</b> .....	45
<b>Carte des bibliothèques de composantes</b> .....	46
<b>Données chiffrées</b> .....	47
1. Les Moyens .....	47
1.1 Le personnel .....	47
BILAN SOCIAL	
FORMATION	
EMPLOI ETUDIANT	
1.2. Budget .....	53
2. Les Collections .....	55
2.1 Les Acquisitions	
Acquisitions à la bibliothèque universitaire	
Acquisitions dans les bibliothèques d'UFR	
2.2 Les ressources électroniques	
<b>Chiffres clés</b> .....	58

# ORGANIGRAMME DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

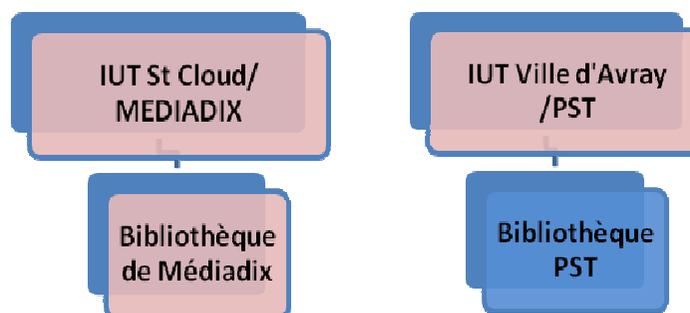


## Bibliothèques du campus



## Bibliothèques hors campus

*En bleu : bibliothèques intégrées*



## DONNÉES CHIFFRÉES

### 1. Les Moyens

#### 1.1 Le personnel

**Tableau 1 : Etat général des emplois**

	Postes budgétaires janvier 2011	Effectif	ETP
Conservateur général	1	1	1
Conservateurs	13	15	12,16
Bibliothécaires	5	6	4,63
Bibliothécaires adjoints spécialisés	16	17	16,30
Assistants de bibliothèque	6	10	6,70
Magasiniers	36	40	33,28
<b>TOTAL BIBLIOTHEQUES</b>	<b>77</b>	<b>89</b>	<b>74,07</b>
Ingénieur d'études	4	4	4
Techniciens	7	7	6,1
ATRF	7	8	6,45
<b>TOTAL ITRF</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>16,55</b>
SAENES	1	1	0,67
ADJAENES	7	8	5,94
Conducteur Auto	1	1	1
<b>TOTAL ASU</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>7,61</b>
<b>Total toutes filières confondues</b>	<b>104</b>	<b>118</b>	<b>98,23</b>

### BILAN SOCIAL

**Tableau 2 : Répartition par âge**

Age	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans
Catégorie A	3	7	3	8	5
Catégorie B	5	10	8	12	7
Catégorie C	5	11	19	15	0
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>12</b>
% 2011	11,02%	23,73%	25,42%	29,66%	10,17%
% 2010	6,78%	27,97%	23,73%	33,05%	8,47%

**Tableau 3 : Répartition par sexe**

Sexe	Hommes	Femmes
Catégorie A	5	21
Catégorie B	4	31
Catégorie C	21	36
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>88</b>
<b>% 2011</b>	<b>25,42%</b>	<b>74,58%</b>
% 2010	26,27%	73,73%

**Tableau 4 : Répartition par niveau d'études**

Diplôme	< Bac	Bac	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5
Catégorie A	0	3	0	3	6	14
Catégorie B	6	5	3	10	7	4
Catégorie C	30	12	3	7	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>22</b>
<b>% 2011</b>	<b>30,51%</b>	<b>16,95%</b>	<b>5,08%</b>	<b>16,95%</b>	<b>11,86%</b>	<b>18,64%</b>
% 2010	34%	19%	8%	12%	11%	16%

**Tableau 5 : Ancienneté au SCD**

Arrivée au SCD	< 2 ans	2 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 20 ans	> 20 ans
Catégorie A	7	10	4	3	1	1
Catégorie B	11	7	9	4	4	0
Catégorie C	9	7	22	13	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
<b>% 2011</b>	<b>22,88%</b>	<b>20,34%</b>	<b>29,66%</b>	<b>16,95%</b>	<b>6,78%</b>	<b>3,39%</b>
% 2010	27,12%	16,10%	27,12%	15,25%	8,47%	5,93%

## FORMATION

**Tableau 6 : Agents formés par rapport au nombre total d'agents de la catégorie**

	<b>Personnel Bibliothèque BU</b>	<b>Personnel BUFR</b>	<b>Autre personnel BU</b>	<b>TOTAL</b>
Catégorie A	18/23	1/1	2/3	<b>21/27</b>
Catégorie B	16/28	3/6	2/6	<b>21/40</b>
Catégorie C	24/37	1/2	5/9	<b>17/54</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45/91</b>	<b>5/9</b>	<b>9/18</b>	<b>59/118</b>
% 2011	49%	56%	50%	<b>50%</b>
% 2010	77%	43%	39%	<b>67%</b>

**Tableau 7 : Répartition des formations par domaine et catégorie**

<b>Domaine de formation</b>	<b>Catégorie A</b>	<b>Catégorie B</b>	<b>Catégorie C</b>	<b>Total Agents</b>	<b>Nombre de jours</b>
<b>I. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES</b>					
Administration		1	2	3	7
Application de gestion	4	8	11	23	42,5
Bureautique	3	8	11	22	36
Catalogage, indexation		5		5	13
Informatique documentaire		2		2	3
Management	7	2	1	10	25,5
Organisation interne	1	2		3	17
<b>sous - total I</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>68</b>	<b>144</b>
<b>II. DEVELOPPEMENT DES SERVICES</b>					
Accueil des publics	2			2	2
Politique documentaire	1	3		4	13
Recherche documentaire	3	1		4	12
<b>sous - total II</b>	<b>6</b>	<b>4</b>		<b>10</b>	<b>27</b>
<b>III. DIVERS</b>					
Congrès, journées d'étude	19	13	2	34	34
Cycle perfectionnement	1			1	19
Départ à la retraite	1			1	4
Remise à niveau			3	3	6,5
<b>sous - total III</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>39</b>	<b>63,5</b>
<b>IV. PREPARATION AUX CONCOURS DES FILIERES BIBLIOTHEQUE ET ADMINISTRATIVE</b>					
<b>sous - total IV</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>144,5</b>
<b>V. FORMATIONS INTERNES</b>					
SIGB – Aleph	10	25	14	49	7
Formation Secouriste Sauveteur du Travail		3	3	6	18
Bases de données documentaires	23	55	27	105	30
Formation Magasiniers			35	35	10
Sécurité du SCD	6	2	2	10	2
<b>Sous - total V</b>	<b>39</b>	<b>85</b>	<b>81</b>	<b>205</b>	<b>67</b>
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>134</b>	<b>162</b>	<b>335</b>	<b>446</b>

## EMPLOI ETUDIANT

**Tableau 8 : Répartition par service de l'utilisation des heures de monitorat**

Services	2011	Dont subvention RIF
Service aux publics	2 568,95	1 249,75
DROIT / ECO	1 001,83	1 001,83
VIDEO	1 561,08	508,58
MEDIADIX	732,00	313,50
<b>Total monitorat BU</b>	<b>5 863,86</b>	<b>3 073,66</b>
LCE	1 366,50	1 086,50
SPSE	1 543,00	927,50
IUT	1 638,50	854,50
IPAG	0,00	0,00
<b>Total BUFR</b>	<b>4 548,00</b>	<b>2 868,50</b>
<b>Total monitorat SCD</b>	<b>10 412</b>	<b>5 942</b>
ETP	6,51	

**Tableau 9 : Emploi des tuteurs documentaires**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Heures rémunérées de tutorat	1262	1232	814	605	1076	1504	498
Nombre d'étudiants formés	-	-	2381	2817	3077	2097	3261
Nombre de séances organisées	-	-	229	202	171	149	203
Nombre d'heures consacrées	-	-	495	564	479	447	414 <sup>9</sup>

<sup>9</sup> Seul le nombre d'heures consacrées aux étudiants en Licence est comptabilisé ici.

## 1.2. Budget

**Tableau 10 : Recettes 2005 – 2011**

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotation université y compris entretien du bâtiment, projets spécifiques	1 402 414	1 286 794	1 140 344	1 095 191	1 222 191	1 125 391	1 166 691
Droits de la bibliothèque	517 887	523 519	531 976	520 773	499 440	549 041	532 491
Subvention Région Ile-de-France	0	0	0	9 284	49 482	39 670	43 290
Subvention CNASEA	28 446	20 722	23 884	29 185	19 841	2 994	3 594
Reversements par les composantes	0	0	105 922	105 092	103 511	104 462	109 861
Recettes propres	34 334	65 720	36 686	39 648	45 969	41 639	132 002
<b>Total</b>	<b>1 948 747</b>	<b>1 831 035</b>	<b>1 802 126</b>	<b>1 759 525</b>	<b>1 894 465</b>	<b>1 821 558</b>	<b>1 987 929</b>
Excédent reporté consommé dans l'année	31 000	91 760	291 000	190 915	310 627	323 937	208 355

**Tableau 11 : Dépenses 2005-2011**

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Personnel</i>	205 084	253 415	218 699	196 841	253 732	216 289	149 663
<i>Documentation</i>	1 032 602	1 152 767	1 215 266	1 255 261	1 147 980	1 102 697	1 178 852
<i>Conservation</i>	136833	133 308	109 396	94 374	99 051	91 461	62 831
<i>Informatique</i>	162975	174231	293949	194 492	213 611	159 320	171 097
<i>Mobilier et équipement (magasin, salles de lecture, bureaux)</i>	93 163	50 092	46 194	42 145	66 961	121 503	152 233
<i>Gestion (logistique, fournitures, reprographie, maintenance hors informatique, divers)</i>	156667	154 053	121 602	95 955	92787	113 025	105 027
<i>Travaux entretien du bâtiment</i>	106 839	109 739	63 507	36 054	33 856	43 809	43 785
<i>Formation professionnelle et missions</i>	6408	5706	17 117	9 958	7 502	13 422	8 530
<i>Remboursement de droits d'étudiants</i>	42 952	33 100	30 346	48 234	25 734	0	0
<b>Total</b>	<b>1 943 523</b>	<b>2 066 411</b>	<b>2 116 076</b>	<b>1 973 314</b>	<b>1 941 214</b>	<b>1 861 526</b>	<b>1 872 017</b>

**Tableau 12 : Répartition des dépenses documentaires**

	Monographies	Périodiques	Ressources électroniques	Autres	Total
2004	564 128	336 102	173 853	7 614	<b>1 081 697</b>
2005	541 158	239 057	250 340	6 922	<b>1 037 477</b>
2006	496 939	368 898	271 875	15 275	<b>1 152 987</b>
2007	534 008	386 743	276 764	18 006	<b>1 215 521</b>
2008	459 298	333 597	439 446	22 922	<b>1 255 263</b>
2009	507 825	344 368	295 786	0	<b>1 147 979</b>
2010	486 079	316 425	299 159	1034	<b>1 102 697</b>
2011	447 846	335 800	385 261	9 946	<b>1 178 852</b>

**Tableau 13 : Répartition en pourcentage des dépenses documentaires par type de support et par département**

En %	Périodiques	Ressources électroniques	Monographies
Droit Sciences Politiques	27	28	45
Economie	58	27	15
SHS et Sciences	32.5	22.5	45
Lettres	31	21	48
Généralités	11	83	6

**Tableau 14 : Répartition en pourcentage du total des dépenses documentaires par département**

En %	Répartition des dépenses (sans généralité)	Répartition des dépenses (avec généralité)
Droit Sciences Politiques	33	27
Economie	17	14
SHS et Sciences	33.5	27
Lettres	16.5	13
Généralités		19

## 2. Les Collections

### 2.1 Les Acquisitions

#### Acquisitions à la bibliothèque universitaire

Tableau 15 : Acquisitions 2011 (Monographies reçues)

DEPARTEMENT	SECTEUR	Nombre de titres (Hors DVD)	Nombre d'exemplaire (Hors DVD)
Droit Sciences Politiques Economie et Généralité	Droit	1545	3646
	Sciences politiques	270	330
	Sciences économiques- maths	518	848
	Généralité	480	549
	Informatique	154	154
<b>Total DSPEG</b>		<b>2967</b>	<b>5527</b>
LETTRES	Linguistique et littérature générale	323	359
	Anglais	379	535
	Allemand	47	50
	Français	885	904
	Italien	132	166
	Espagnol	238	309
	Latin-grec	114	139
	Langues orientales	44	49
<b>Total Lettres</b>		<b>2162</b>	<b>2511</b>
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	460	523
	Psychologie	531	669
	Sociologie	885	975
	Ethnologie	142	148
	Sciences de l'éducation	246	296
	Sport	114	154
	Sciences, techniques	72	73
	Beaux-arts	445	445
	Arts du spectacle	284	298
	Géographie	285	368
	Histoire-Religion	1276	1392
<b>Total SHS</b>		<b>4740</b>	<b>5341</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9869</b>	<b>13379</b>

Figure 1 Acquisitions 2011 (en nombre d'exemplaires)

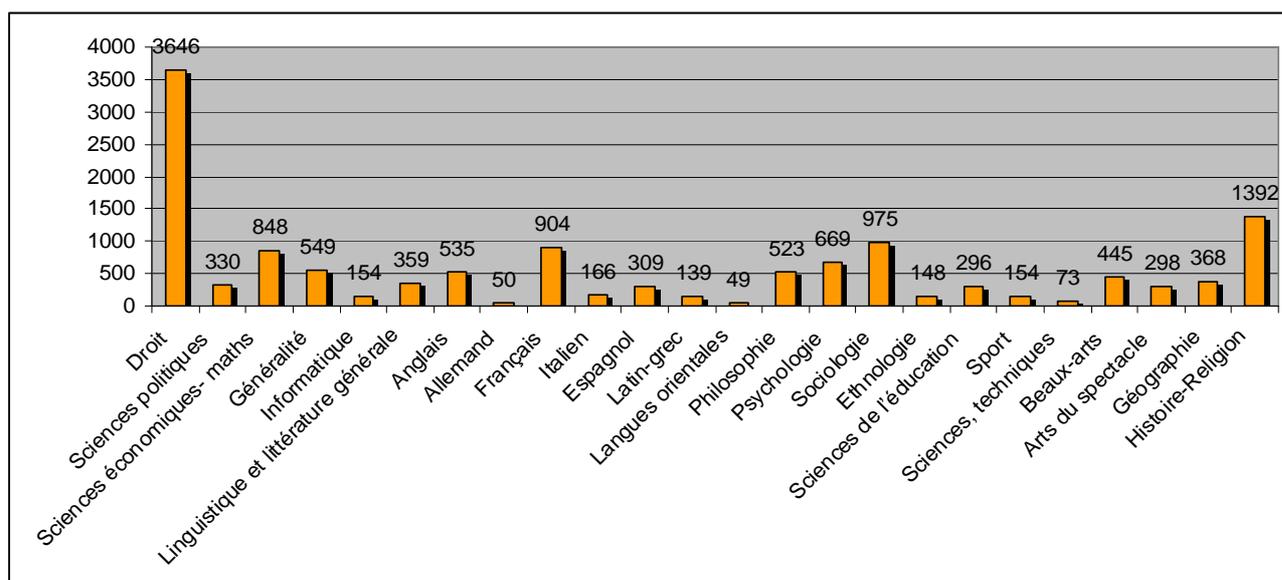
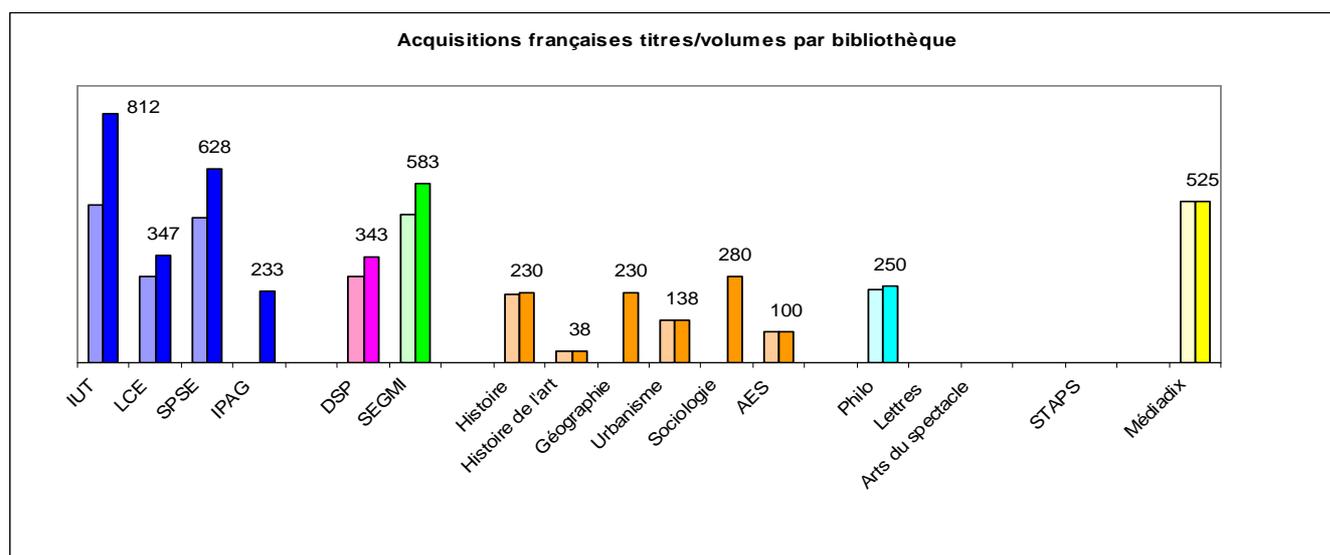


Tableau 16 : Acquisitions 2011 (DVD)

	Titres		Exemplaires	
	Documentaire	Fiction	Documentaire	Fiction
<b>Français</b>	<b>65</b>	<b>115</b>	<b>72</b>	<b>231</b>
<b>Etranger</b>	<b>15</b>	<b>200</b>	<b>23</b>	<b>279</b>
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>315</b>	<b>95</b>	<b>510</b>

## Acquisitions dans les bibliothèques d'UFR

Figure 2 : Acquisitions françaises titres / volumes par bibliothèque



## 2.2 Les ressources électroniques

Tableau 17 : Consultation des bases de données en 2011

TITRE	sessions consultations	requêtes/recherches	documents consultés/visualisés
Academic Search Premier	54 182	82 965	138 018
Année philologique	235		
Bibliothèque des lettres	369		4 869
Brepolis Latin full text	523		
Brepolis Medieval bibliographies	107		
Brepolis encyclopaedias online	117		
Business Source Complete	49 070	69 929	190 404
Cairn			86 293
CD Rap	16 492		
Contemporary Authors	52	75	
Daloz	116 738	394 694	20 174
Delphes	278	930	
Doctrinal	17 677		
Econlit full text	43 419	56 678	15 951
Electre		33 989	
Eric	43 334	59 492	0
Francis (Ebsco)	48 868	73 166	0
Geobase	38 588	38 647	
Global Books in Print	334	1 342	609
International Index to Performing Arts	37 556	36 828	228
JSTOR			10 536
Kompass France	873	2 568	7 946
Lamyline	32 410		104 638
Literature Online	316	749	457
LexisNexis Jurisclasseur	237 451	321 793	306 975
Lextenso			62 271
MLA International bibliography (Ebsco)	43 606	55 506	0
Net Permanent	15 565		104 167
Oxford English Dictionary	855	2 444	
Philosopher's Index (Ebsco)	43 146	55 901	0
PsycARTICLES (Ebsco)	86 472	292 174	7 856
Psychology & Behavioral Sciences Collection	47 137	71 751	83 018
PsycINFO (Ebsco)	52 761	100 475	0
Science Direct	60 668	74 926	50 186
SocINDEX with full Text	46 041	61 073	38 833
SourceOCDE		148	
SportDiscus full text (version Ebsco)	43 439	58 013	87 862
Techniques de l'Ingénieur		2 892	15 850
Westlaw			13 125
<b>TOTAL</b>	<b>1 178 679</b>	<b>1 949 148</b>	<b>1 350 266</b>

**Tableau 18 : Nombre de documents téléchargés**

<b>Bases concernées</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>CAIRN</b>	<b>30 713</b>	<b>45 364</b>	<b>63 075</b>	<b>86 293</b>
<b>SCIENCE DIRECT</b>	<b>44 289</b>	<b>50 774</b>	<b>54 224</b>	<b>50 186</b>
<b>LAMYLINE</b>	<b>24 449</b>	<b>26 400</b>	<b>45 532</b>	<b>104 638</b>

**Tableau 19 : Coût d'un document téléchargé pour trois bases**

<b>BASES</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>CAIRN</b>				
- Coût de la base	12 362 €	19 434 €	21 650 €	24 518 €
- Nombre de documents téléchargés	30 713	45 364	63 075	86293
- Coût d'un document	0,40 €	0,42 €	0,34 €	0,28 €
<b>SCIENCE DIRECT</b>				
- Coût de la base	43 762 €	50 980 €	50 721 €	53 319 €
- Nombre de documents téléchargés	44 289	50 774	50 774	50186
- Coût d'un document	0,98 €	1 €	0,93 €	1,06 €
<b>LAMYLINE</b>				
- Coût de la base	9 558 €	9 717 €	9 717 €	11 887 €
- Nombre de documents téléchargés	24 449	26 400	45 532	104638
- Coût d'un document	0,39 €	0,36 €	0,21 €	0,11 €

## CHIFFRES CLÉS

### RESSOURCES FINANCIÈRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Documentation	1 152 767 €	1 215 266 €	1 255 261 €	1 147 980 €	1 102 697 €	1 178 852 €
Personnel sur ressources propres	253 415 €	218 699 €	196 841 €	253 732 €	216 289 €	49 663 €

### RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL (en ETP <sup>10</sup> )	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bibliothèque	68,38	67,84	65,36	66,56	70,08	69,43
ITRF	10,6	12	12	10,83	14,17	13,9
ASU	12,4	12,4	12,4	10,6	11,7	7,11
Contractuels	18	18,6	15,8	18,72	18,63	7,79

### RESSOURCES DOCUMENTAIRES IMPRIMÉES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ouvrages (acquisitions 2011)	18 001	8 345	15 656	17 650	16 049	13 379
Périodiques vivants	1792	1755	1613	1423	1407	1382
Thèses déposées	201	208	195	101	90	94

<sup>10</sup> ETP : équivalent temps plein.

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES ELECTRONIQUES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bases de données payantes	51	48	54	46	43	45
Périodiques <sup>11</sup>	11 675	21 716	40 000	42 925	44 625	60 915
Thèses déposées	-	-	11	97	141	142

## UTILISATION DES SERVICES

FREQUENTATION	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Entrées	690 705	684 386	743 308	764 306	776 850	825 691
Consultation sur place	47 990	37 370	27 824	16 760	16 679	13 042

PRETS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de prêts	182 061	181 493	173 522	181 614	184 943	225 756
PEB (demandes émises)	485	342	309	290	418	531
PEB (demandes reçues)	1866	1854	1586	1447	1607	1370
PEE <sup>12</sup>	-	-	-	137	176	201

<sup>11</sup> Ressources SCD hors abonnement BDIC (6000).

<sup>12</sup> Prêt aux étudiants empêchés.

<b>FORMATION</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Nombre de sessions en Licence</b>	165	201	175	147	134	182
<b>Master/Doctorat</b>	23	28	27	24	15	21
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>229</b>	<b>202</b>	<b>171</b>	<b>149</b>	<b>203</b>
<b>Nombre de participants en L</b>	2510	2118	2493	2624	1887	2909
<b>Master/Doctorat</b>	220	263	324	453	210	352
<b>Total</b>	<b>2730</b>	<b>2381</b>	<b>2817</b>	<b>3077</b>	<b>2097</b>	<b>3261</b>
<b>Nombre d'heures en Licence</b>	280	226	276	271	220	414

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Moniteurs étudiants</b>	<b>68</b>	<b>57</b>	<b>59</b>
▪ Nombre d'heures	13 417	12 992	10 412
▪ ETP	8,39	8,12	6,51
<b>Tuteurs documentaires</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
▪ Nombre d'heures	1076	1504	498
▪ ETP	0,67	0,94	0,3
<b>Etudiants formés</b>	<b>3077</b>	<b>2097</b>	<b>3261</b>

## LES BIBLIOTHEQUES D'UFR

### Utilisation des services

	DSP	SEGMI	SPSE	IUT	Médiadix	LCE	Philosophie	sociologie	AES
<b>Entrées</b>	<b>200 000</b>	<b>77 747</b>	<b>69114</b>	<b>59862</b>	<b>47516</b>	<b>38994</b>	<b>340</b>	<b>150</b>	<b>327</b>
<b>Prêts<sup>13</sup> (informatisés)</b>	<b>1435<sup>14</sup></b>	<b>4819</b>	<b>6172</b>	<b>3064</b>	<b>3124</b>	<b>3114</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Ressources documentaires imprimées

	IUT	LCE	SPSE	IPAG	DSP	SEGMI	Histoire	Histoire de l'art	Géographie	Urbanisme	Sociologie	AES	Philosophie	Lettres	Arts du spectacle	Staps	Médiadix
<b>Ouvrages (acquisitions 2011)</b>	<b>812</b>	<b>347</b>	<b>628</b>	<b>233</b>	<b>343</b>	<b>583</b>	<b>230</b>	<b>38</b>	<b>230</b>	<b>138</b>	<b>280</b>	<b>100</b>	<b>250</b>				<b>525</b>
<b>Volume des collections (monographies)</b>	<b>7045</b>	<b>9707</b>	<b>6658</b>	<b>1345</b>	<b>3 400</b>	<b>5 916</b>	<b>16 295</b>	<b>5 797</b>	<b>5 996</b>	<b>3 247</b>		<b>1 296</b>	<b>27 000</b>	<b>27 400</b>	<b>1 750</b>	<b>496</b>	<b>13 099</b>
<b>Périodiques vivants</b>	<b>66</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>77</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>111</b>
<b>mémoires déposés</b>	<b>16</b>		<b>630</b>			<b>3536</b>	<b>4363</b>			<b>1500</b>							

<sup>13</sup> Données disponibles uniquement pour les bibliothèques ayant informatisé le prêt.

<sup>14</sup> Prêt exceptionnel d'un code autorisé aux étudiants de l'UFR DSP durant les périodes d'examen.